

**TOURNÉS  
VERS L'AVENIR**  
**AXÉS SUR NOS CLIENTS**



L'équipe talentueuse de Stella-Jones poursuivra sa stratégie de croissance disciplinée et concentrera ses efforts à faire progresser la Société en tirant parti de ses produits de grande qualité et de son réseau continental pour offrir un service exceptionnel à ses précieux clients.



## FAITS SAILLANTS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

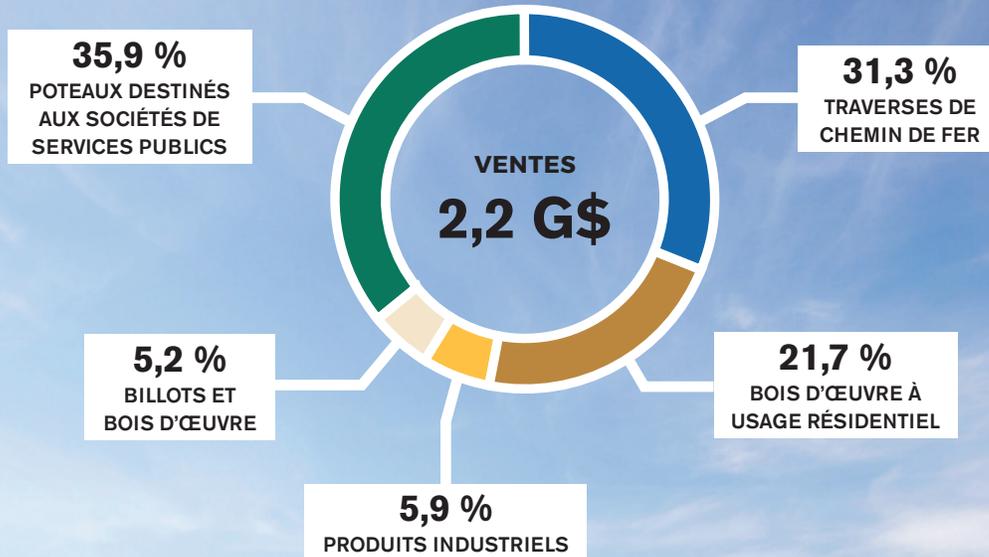
Exercices clos les 31 décembre	2019	2018	2017	2016	2015
(en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios financiers)	\$	\$	\$	\$	\$
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION</b>					
Ventes	2 169,0	2 123,9	1 886,1	1 838,4	1 559,3
BAIIA <sup>(1)</sup>	312,9	244,4	243,1	264,8	243,4
Résultat opérationnel <sup>(1)</sup>	242,3	206,3	207,4	233,2	220,1
Résultat net	163,1	137,6	167,9	153,9	141,4
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Fonds de roulement	1 052,5	930,7	797,2	949,3	936,1
Total de l'actif	2 281,1	2 062,2	1 786,0	1 960,9	1 778,9
Dette à long terme <sup>(2)</sup>	604,9	513,5	455,6	694,0	669,9
Avoir des actionnaires	1 288,3	1,281,4	1 115,5	1 026,4	913,5
<b>DONNÉES PAR ACTION</b>					
Résultat par action ordinaire – de base	2,37	1,98	2,42	2,22	2,05
Résultat par action ordinaire – dilué	2,37	1,98	2,42	2,22	2,04
Valeur comptable	19,10	18,50	16,09	14,81	13,21
<b>RATIOS FINANCIERS</b>					
Marge opérationnelle <sup>(1)</sup>	11,2 %	9,7 %	11,0 %	12,7 %	14,1 %
Marge du BAIIA <sup>(1)</sup>	14,4 %	11,5 %	12,9 %	14,4 %	15,6 %
Rendement sur l'avoir moyen des actionnaires <sup>(1)</sup>	12,7 %	11,5 %	15,7 %	15,9 %	17,6 %
Dette à long terme <sup>(2)</sup> sur la capitalisation totale <sup>(1)</sup>	0,32:1	0,29:1	0,29:1	0,40:1	0,42:1
Dette à long terme <sup>(2)</sup> sur le BAIIA <sup>(1)</sup>	1,93x	2,10x	1,87x	2,62x	2,75x
Fonds de roulement	8,56	7,76	8,17	10,39	13,04

Note : Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16»), mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants des exercices antérieurs, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. L'application de cette nouvelle norme a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, au lieu de frais de location, un amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation et des charges financières liées aux obligations locatives sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Veuillez consulter la rubrique intitulée «Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables» du rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 16.

<sup>(1)</sup> Ces mesures financières n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'*International Accounting Standards Board* et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie 1 – Comptabilité. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Y compris la partie courante de la dette à long terme.

## APERÇU DE STELLA-JONES



**2,2 G\$**

**VENTES**  
**2019**

**2 190**

**EMPLOYÉS**

**40**

**USINES DE TRAÏEMENT**  
**DE BOIS**

**70 %**

**VENTES GÉNÉRÉES**  
**AUX ÉTATS-UNIS**

**Stella-Jones Inc. (TSX: SJ)** est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemins de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, ainsi que des produits industriels pour des applications de construction et maritimes. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

## FAITS SAILLANTS 2019

Stella-Jones a enregistré de solides résultats financiers en 2019. La Société a utilisé ses robustes flux de trésorerie pour investir dans son réseau, ainsi que pour procurer un rendement aux actionnaires sous forme de hausse des dividendes et de rachats d'actions. La situation financière de la Société demeure saine et lui permet de poursuivre sa stratégie de croissance disciplinée.

### NOUVEAU LEADERSHIP

- Éric Vachon a été promu président et chef de la direction
- Silvana Travaglini a été nommée première vice-présidente et chef des finances

### CONDITIONS DE MARCHÉ

- Demande soutenue pour les produits de la Société
- Resserrement des niveaux de stocks de traverses de chemin de fer non traitées durant la première moitié de l'année
- Baisse des prix du bois d'œuvre par rapport à 2018

### RÉSULTATS SOLIDES

- Ventes de 2,2 milliards de dollars, en progression de 2,1 %
- Hausse du BAIIA <sup>(1)</sup> qui a atteint 312,9 millions de dollars grâce à la progression des ventes et l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*
- Résultat net de 163,1 millions de dollars, en hausse de 18,5 %

### AFFECTATION ÉQUILBRÉE DES CAPITAUX

- 70,6 millions de dollars pour le rachat d'actions
- 65,8 millions de dollars pour des dépenses en immobilisations
- 38,5 millions de dollars versés en dividendes

### BILAN SOLIDE

- Ratio de la dette à long terme sur le BAIIA <sup>(1)</sup> de 1,93x
- Situation financière solide pour réaliser des acquisitions
- Niveau de stocks sain pour répondre à la croissance prévue des ventes

### EXPANSION DU RÉSEAU

- Achèvement de l'agrandissement de l'usine de Cameron, au Wisconsin
- Acquisition de la quasi-totalité des actifs de Shelburne Wood Protection Ltd.
- Investissements effectués dans le réseau de la Société afin d'entretenir les installations, améliorer la productivité et accroître la capacité

**VENTES**  
(en millions de \$)



**BAIIA**  
(en millions de \$)



**RÉSULTAT NET**  
(en millions de \$)



<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

## UNE APPROCHE STRATÉGIQUE AU PROFIT DES ACTIONNAIRES



### UN NOUVEAU LEADERSHIP ET UNE STRATÉGIE UNIFIÉE

Le leadership de Stella-Jones a connu des changements notables au cours de l'exercice 2019 avec la promotion d'Éric Vachon au poste de président et chef de la direction, en octobre, et l'annonce de la nomination de Silvana Travaglini comme première vice-présidente et chef des finances, en décembre.

Premier vice-président et chef des finances depuis 2012, Éric est un vétéran de Stella-Jones et du secteur du traitement du bois. Il est un leader reconnu qui a gagné le respect et la pleine confiance de notre conseil d'administration et de l'équipe de direction. Il apporte à ce poste important un regard éclairé et une connaissance approfondie des opérations, des finances, des marchés des capitaux ainsi que des fusions et acquisitions, en plus d'une solide continuité. Au nom de l'ensemble du Conseil, je souhaite féliciter Éric pour sa nomination.

Avec un président issu de nos rangs, une nouvelle chef des finances très expérimentée et des dirigeants opérationnels chevronnés, nous avons une équipe talentueuse qui poursuivra la mise en œuvre de notre stratégie éprouvée d'optimisation des opérations dans l'ensemble de notre réseau nord-américain ainsi que la recherche d'acquisitions afin d'accroître encore davantage notre présence dans nos marchés de base, tout en faisant preuve de prudence en matière d'affectation des capitaux.

Éric succède à Brian McManus, qui a quitté son poste de président et chef de la direction en octobre dernier après dix-huit années à la tête de la Société. Brian a joué un rôle de premier plan dans la constitution d'une équipe de gestionnaires expérimentés et talentueux et a contribué à la croissance exceptionnelle de Stella-Jones ainsi qu'à la création de valeur pour les actionnaires. Au nom du Conseil, je remercie Brian pour sa contribution remarquable au succès de la Société.

### DE NOUVELLES POLITIQUES ET UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE

En 2019, le Conseil a adopté de nouvelles politiques pour renforcer son engagement à assurer de saines pratiques de gouvernance d'entreprise.

---

## Nous avons une équipe talentueuse pour poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie éprouvée.

---

Des lignes directrices en matières de propriété d'actions à l'intention des administrateurs ont été adoptées afin d'harmoniser encore davantage les intérêts du Conseil avec ceux de nos actionnaires. Nous avons renforcé notre code de conduite des affaires et d'éthique à l'échelle de la Société en y intégrant des interdictions visant les opérations de couverture et la corruption, et le Conseil a adopté une politique de recouvrement de la rémunération des membres de la haute direction.

Le comité de rémunération du Conseil a également procédé à un examen complet de nos politiques de rémunération avec l'aide d'un consultant externe et plusieurs améliorations ont été apportées au régime incitatif à long terme de 2020. La circulaire de sollicitation de procurations par la direction de cette année comprendra une analyse plus poussée de la rémunération et notre premier vote consultatif sur la rémunération se tiendra lors de l'Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires en mai 2020. Cette initiative permettra aux actionnaires d'obtenir des renseignements supplémentaires et de formuler des commentaires sur notre approche en matière de rémunération des hauts dirigeants.

### DES CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL ET DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Dans le cadre de notre engagement à renouveler le Conseil, nous avons apporté de nouvelles ressources et perspectives au Conseil, et avons notamment accueilli deux nouveaux administrateurs indépendants au cours des derniers mois. Douglas Muzyka, qui s'est joint en décembre 2019, apporte une grande expérience des fonctions de direction et des compétences techniques ainsi qu'une connaissance approfondie des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. En janvier 2020, Robert Coallier s'est joint à notre conseil d'administration. Sa vaste expérience à des postes de direction et dans le domaine de la finance dans divers secteurs d'activités, ainsi que sa connaissance étendue des enjeux de gouvernance, enrichiront l'expérience du Conseil.

Malheureusement, en janvier, nous avons perdu George J. Bunze, un membre de longue date du Conseil. George a siégé au Conseil pendant plus de 18 ans et était le président du comité d'audit depuis 2002. Sa sagesse et son dévouement étaient des qualités appréciées et son apport exceptionnel nous manquera.

Ces plus récents changements portent à huit le nombre total de membres du Conseil, dont sept sont indépendants et trois sont des femmes.

### DES RÉSULTATS SOLIDES ET UN AVENIR PROMETTEUR

Stella-Jones a enregistré un autre exercice robuste en 2019. Les ventes ont progressé pour atteindre 2,2 milliards de dollars et le résultat net a augmenté de 18,5 %. Au cours de l'exercice, nous avons acquis une usine de production clé pour la fabrication de bois d'œuvre à usage résidentiel, continué d'investir dans notre réseau afin de mieux servir nos clients, augmenté notre dividende pour une quinzième année consécutive et racheté des actions en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La Société bénéficie d'une situation financière solide, de produits de qualité, d'un vaste réseau de distribution et du leadership nécessaire pour poursuivre sa croissance en 2020 et dans les années qui suivront.

Au nom du Conseil, j'aimerais remercier l'ensemble de nos employés pour leurs efforts et leur dévouement tout au long de l'exercice 2019, ainsi que nos actionnaires, clients et fournisseurs pour leur soutien continu.



**Katherine A. Lehman**  
Présidente du conseil



## **UN TRAVAIL D'ÉQUIPE AXÉ SUR LA PERFORMANCE**

En octobre dernier, j'ai été nommé président et chef de la direction, un rôle que j'ai été honoré d'accepter avec un sens du devoir renouvelé et beaucoup d'enthousiasme. Stella-Jones possède une équipe de direction chevronnée qui a contribué de manière déterminante à notre croissance continue au fil des ans. Je me réjouis à la perspective de collaborer de manière encore plus étroite avec ces gestionnaires, tout comme avec notre nouvelle première vice-présidente et chef des finances, Silvana Travaglini, afin de saisir les nombreuses occasions qui s'offriront à Stella-Jones dans le futur.

---

## AMÉLIORATION DES VENTES ET MARGES PLUS ÉLEVÉES

Les revenus générés durant l'exercice témoignent d'une forte demande soutenue pour nos produits. Les ventes ont augmenté pour une dix-neuvième année consécutive pour atteindre 2,2 milliards de dollars. L'équipe résiliente et disciplinée de Stella-Jones a atteint ce niveau de réussite malgré les défis qu'ont posés la baisse des prix du bois d'œuvre et le resserrement de l'offre de traverses de chemin de fer non traitées sur le marché.

Les revenus ont augmenté dans nos deux principales catégories de produits. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevées à 779,2 millions de dollars, en hausse de 7,5 %, grâce à la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement et à une hausse des prix de vente. Les ventes de traverses de chemin de fer, qui se sont chiffrées à 678,2 millions de dollars, ont légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent, alors que la hausse des prix de vente a été en partie contrebalancée par une baisse de volume. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel sont demeurées relativement stables à 471,6 millions de dollars.

La rentabilité s'est accrue d'un exercice sur l'autre, tant en dollars absolus qu'en pourcentage des ventes, malgré une hausse des coûts de production pour les traverses de chemin de fer résultant d'un resserrement de l'approvisionnement sur le marché. Cette réalisation a été rendue possible grâce à l'amélioration des prix de vente des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, une composition des ventes plus avantageuse et une meilleure efficacité opérationnelle. La mise en œuvre de pratiques exemplaires a eu une incidence très significative sur les résultats de nos activités d'exploitation dans le sud-est des États-Unis, où notre équipe a déployé des efforts considérables pour améliorer la productivité.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons développé des façons novatrices de mieux servir nos clients. Nous avons implanté un procédé automatisé de placage des traverses et introduit des poteaux destinés aux sociétés de services publics munis d'une enveloppe ignifuge. Nos centres de distribution dédiés à la clientèle du bois d'œuvre à usage résidentiel continuent d'offrir un service supérieur qui contribue à rehausser encore davantage la réputation que la Société s'est bâtie dans l'industrie pour la qualité exceptionnelle de ses produits ainsi que pour la stabilité et la fiabilité de son approvisionnement.

## GÉNÉRATION DE LIQUIDITÉS ET ALLOCATION ÉQUILIBRÉE DU CAPITAL

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuons de bien gérer l'allocation du capital. Notre objectif est de maintenir un équilibre optimal entre une utilisation prudente de l'effet de levier, la poursuite de la croissance de l'entreprise et la génération de rendement pour les actionnaires. En 2019, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 305,0 millions de dollars. Nous avons déployé des capitaux pour faire l'achat d'immobilisations corporelles, incluant l'acquisition d'une usine de production clé pour la fabrication de bois d'œuvre à usage résidentiel. Nous avons aussi offert un rendement aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions.

En 2019, nous avons investi 65,8 millions de dollars dans notre réseau afin d'entretenir nos installations, améliorer la productivité et accroître notre capacité. Au cours de l'exercice, nous avons achevé l'agrandissement de notre usine de Cameron, au Wisconsin. Nous avons aussi finalisé l'acquisition des actifs de Shelburne Wood Protection Ltd. et modernisé ces installations, élargissant ainsi davantage notre réseau d'usines de traitement du bois d'œuvre à usage résidentiel au Canada. À la clôture de l'exercice, Stella-Jones exploitait quarante usines de traitement du bois et douze installations d'écorçage de poteaux – un réseau sans égal qui s'étend à la grandeur de l'Amérique du Nord.

En 2019, nous avons augmenté notre dividende pour une quinzième année consécutive afin de le porter à 0,56 \$ par action, retournant ainsi 38,5 millions de dollars aux actionnaires. Nous avons aussi racheté des actions pour un montant de 70,6 millions de dollars. Stella-Jones a clos l'exercice avec une situation financière solide, bien positionnée pour poursuivre sa croissance et en affichant un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA de 1,9x.

## UNE STRATÉGIE RIGOREUSE POUR ASSURER LA CROISSANCE FUTURE

La stratégie de croissance de Stella-Jones demeure rigoureuse et très ciblée. À l'aube de 2020, les marchés laissent entrevoir que la demande sera forte et soutenue pour nos produits de base. Nous anticipons une progression des ventes globales par rapport à l'exercice précédent, stimulée principalement par un accroissement de la portée de la Société sur les marchés des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer et du bois d'œuvre à usage résidentiel. Nous nous attendons aussi à une amélioration de la rentabilité d'un exercice sur l'autre grâce à une hausse des prix de vente, des gains de productivité et une composition des ventes avantageuse. Nous concentrerons nos efforts en 2020 sur la recherche d'acquisitions stratégiques, et à optimiser un approvisionnement à long terme en produits de préservation pour nos activités de traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Je tiens à ajouter une note personnelle de remerciement à mon prédécesseur, Brian McManus, pour ses nombreuses contributions à Stella-Jones. Pendant près de deux décennies, il a dirigé notre Société avec sagesse, intégrité et détermination. Nous ne pouvons trop le remercier pour ses réalisations et lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs.

Alors que je m'installe dans mon nouveau rôle, je tiens à profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de l'équipe de Stella-Jones pour leur soutien continu ainsi que le conseil d'administration pour leur confiance en mon leadership. Notre bilan enviable est une valeur dont j'hérite avec une immense fierté et une ferme détermination. De concert avec la superbe équipe de Stella-Jones, je suis enthousiaste à l'idée d'amener la Société vers de nouvelles réalisations, de maximiser la valeur à long terme de la Société et de récompenser encore davantage les actionnaires.



**Éric Vachon**  
Président et chef de la direction

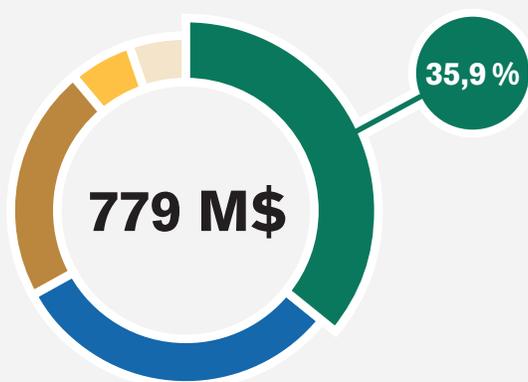
<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.



## POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

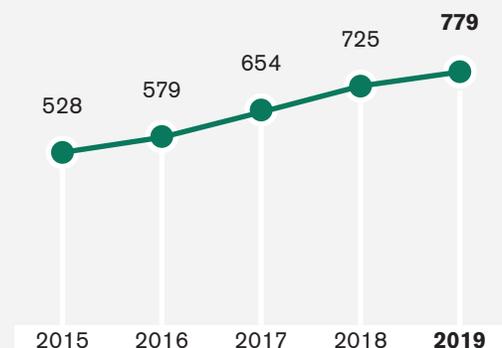
Stella-Jones fournit annuellement plus d'un million de poteaux traités sous pression pour remplacer, améliorer et développer de nouvelles lignes électriques et de télécommunications à travers le Canada et les États-Unis. Les poteaux en bois sont les piliers de ces réseaux nord-américains et, en plus d'être une ressource renouvelable, ils offrent une solidité, une résistance et une durée de vie utile égales ou supérieures à celles de toute autre structure similaire fabriquée à partir d'autres matériaux comme l'acier, le béton et la composite. Les poteaux de grande qualité de Stella-Jones sont fabriqués à partir d'une variété d'essences de bois de qualité supérieure et conviennent à un éventail de conditions climatiques. Nos services de fabrication spécialisés permettent de répondre adéquatement aux demandes spécifiques de nos clients d'un bout à l'autre du continent.

VENTES 2019



VENTES SUR 5 ANS

(en millions de \$)



## POURSUIVRE NOTRE CROISSANCE EN PRIORISANT LA QUALITÉ

**E**n 2019, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 7,5 %, grâce à une hausse des prix de vente, une demande globale vigoureuse aux États-Unis ainsi qu'à l'incidence positive de l'effet de conversion des devises. Au cours de l'exercice, Stella-Jones a lancé sur le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics munis d'une enveloppe ignifuge qui ont été bien accueillis par les clients. Par ailleurs, la Société a agrandi son usine de Cameron, au Wisconsin en ajoutant un cylindre de traitement additionnel qui a doublé la capacité de l'usine.

### PERSPECTIVES

La demande générée par les programmes d'entretien régulier demeure relativement stable historiquement et devrait demeurer saine. Le marché nord-américain des poteaux destinés aux sociétés de services publics offre d'autres possibilités de consolidation, ce qui cadre avec la vision stratégique de la Société axée sur l'expansion à l'échelle continentale. Stella-Jones entend tirer profit de l'accroissement prochain de la demande qu'engendrera le remplacement des poteaux de services publics actuellement utilisés dont l'âge moyen augmente. Dans l'ensemble, la Société anticipe de la croissance interne au cours des prochaines années. Pour 2020, les ventes et les marges devraient augmenter par rapport au précédent exercice, stimulées par de meilleurs prix de vente, l'accroissement de la portée de la Société sur le marché et la vigueur de la demande générée par les programmes de remplacement.

### FAITS EN BREF

#### CLIENTS

- Services publics d'électricité
- Entreprises de télécommunications

#### CONTRATS

- La majorité du chiffre d'affaires fait l'objet d'ententes pluriannuelles (d'une durée de 3 à 7 ans)

#### SERVICES OFFERTS

- Incision
- Perçage radial
- Alésage
- Modelage
- Conception de poteaux en bois laminé

#### AVANTAGES CONCURRENTIELS

- Réseau de distribution étendu
- Approvisionnement continu
- Capacité de réponse en cas d'urgence
- Enveloppe ignifuge

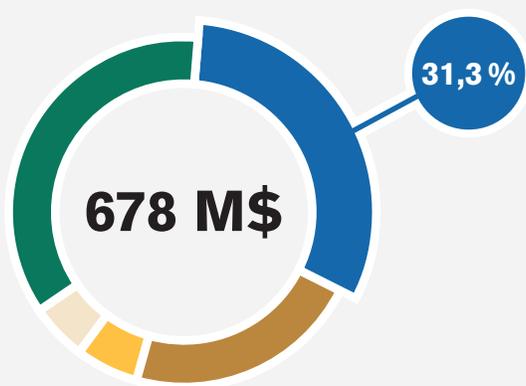




## TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Stella-Jones joue un rôle clé dans le développement, la mise à niveau et l'entretien des infrastructures ferroviaires en Amérique du Nord. La Société contribue à répondre à la demande du continent pour des traverses de chemin de fer et des poutres et produit annuellement plus de 10 millions de traverses en bois traité sous pression. En tant que chef de file dans la production de traverses de chemin de fer et de poutres traitées de grande qualité, Stella-Jones dispose de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaires pour répondre aux besoins des chemins de fer de catégorie 1, des exploitants de lignes ferroviaires sur courtes distances et des opérateurs commerciaux partout sur le continent. Son vaste réseau de fournisseurs qui compte plus de 1 200 scieries de bois franc lui permet d'offrir des traverses et des traverses d'aiguillage de différentes tailles.

VENTES 2019



VENTES SUR 5 ANS

(en millions de \$)



## ACCROÎTRE NOTRE OFFRE AXÉE SUR LE CLIENT

**E**n 2019, les ventes dans la catégorie des traverses de chemin de fer ont augmenté de 2,4 % alors que la hausse des prix de vente et l'incidence positive de l'effet de conversion des devises ont plus que contrebalancés une baisse du volume des ventes. Bien que la demande pour les traverses de chemin de fer soit demeurée forte, le resserrement de l'offre de traverses de chemin de fer non traitées sur le marché a nécessité que la Société traite des traverses qui n'avaient pas été séchées à l'air libre, ce qui a rallongé les cycles de traitement. Au cours de l'exercice, Stella-Jones a implanté un procédé automatisé de placage des traverses dans le but de mieux rencontrer les besoins de nos clients.

### PERSPECTIVES

Le marché nord-américain des traverses de chemin de fer est passablement consolidé. Les sociétés de chemins de fer nord-américaines continueront d'entretenir le réseau ferroviaire continental du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Stella-Jones prévoit enregistrer un taux de croissance comparable à celui du produit intérieur brut grâce aux programmes d'entretien régulier des exploitants et à l'accroissement de la portée de la Société sur le marché. Pour 2020, les ventes et les marges devraient augmenter d'un exercice sur l'autre. L'amélioration de la disponibilité des stocks de traverses de chemin de fer non traitées devrait procurer des occasions de réaliser des ventes auprès des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et d'autres types de clients et permettre de réduire la durée des cycles de traitement. Une composition des ventes plus avantageuse provenant de clients autres que les exploitants de chemin de fer de catégorie 1 devrait contribuer à améliorer les marges.

### FAITS EN BREF

#### CLIENTS

- Chemins de fer de catégorie 1
- Exploitants de lignes ferroviaires régionales et sur courtes distances et opérateurs commerciaux

#### CONTRATS

- Contrats à long terme avec les chemins de fer de catégorie 1
- Soumissions sur le marché au comptant pour la clientèle des lignes ferroviaires régionales et sur courtes distances et des opérateurs commerciaux

#### SERVICES OFFERTS

- Pré-placage
- Pré-perçage
- Placage aux extrémités
- Panneaux pour passage à niveau

#### AVANTAGES CONCURRENTIELS

- Vaste réseau de distribution
- Approvisionnement constant
- Courts délais de livraison

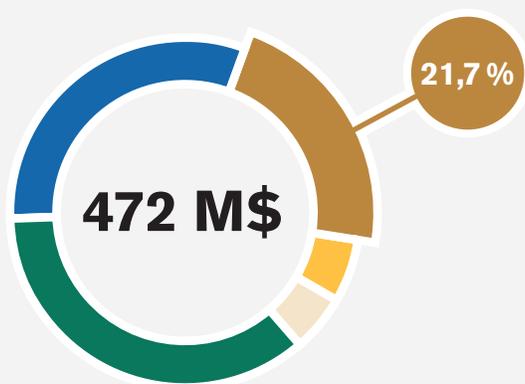




## BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

Stella-Jones offre des services complets aux principaux détaillants nord-américains, fournissant chaque année plusieurs centaines de millions de pieds-planches de bois d'œuvre traité à usage résidentiel à travers le Canada et les États-Unis. Fournisseur privilégié de produits en bois traité pour le marché du bois d'œuvre, Stella-Jones traite les panneaux de bois, le contreplaqué et le bois d'œuvre en vue de leur utilisation pour les patios, les terrasses, les clôtures et d'autres applications extérieures, en plus de fournir des services spécialisés aux marchés résidentiel et de la construction.

VENTES 2019



VENTES SUR 5 ANS

(en millions de \$)



## ACCROÎTRE NOTRE VOLUME EN PRIORISANT LE SERVICE

Les prix de vente aux clients des produits de la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel sont généralement liés aux prix du bois d'œuvre sur le marché. La direction surveille de près les fluctuations des prix de ces produits de base et adapte ses pratiques en matière d'approvisionnement en conséquence, de manière à maintenir ses marges exprimées en dollars, sur des volumes comparables. En 2019, les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel sont demeurées relativement stables en raison de la baisse des coûts du bois d'œuvre, par rapport à l'exercice précédent, de même que de l'incidence de conditions météorologiques défavorables dans l'est du Canada en début d'année. Ces facteurs ont été en grande partie contrebalancés par une hausse du volume des ventes durant le reste de l'exercice, l'apport des acquisitions réalisées lors du précédent exercice et l'impact positif de l'effet de conversion des devises.

### PERSPECTIVES

Stella-Jones prévoit continuer à profiter de la demande soutenue générée par les projets de nouvelles constructions et de rénovation extérieure dans les marchés résidentiels et commerciaux en Amérique du Nord. La Société prévoit mettre à profit son programme de bois d'œuvre à usage résidentiel de qualité supérieure pour conclure des ententes de distribution afin de desservir les magasins à grande surface, poursuivre sa croissance et élargir sa portée dans le réseau des détaillants. Pour 2020, les ventes devraient augmenter par rapport au précédent exercice, grâce à une hausse du volume et un accroissement de la portée de la Société sur le marché. Les marges, exprimées en dollars absolus, devraient augmenter grâce à un accroissement du volume, tandis que les marges, exprimées en pourcentage des ventes, devraient se maintenir à des niveaux comparables à ceux de 2019.

### FAITS EN BREF

#### CLIENTS

- Magasins à grande surface
- Réseaux de détaillants

#### CONTRATS

- Renouvellements annuels

#### SERVICES OFFERTS

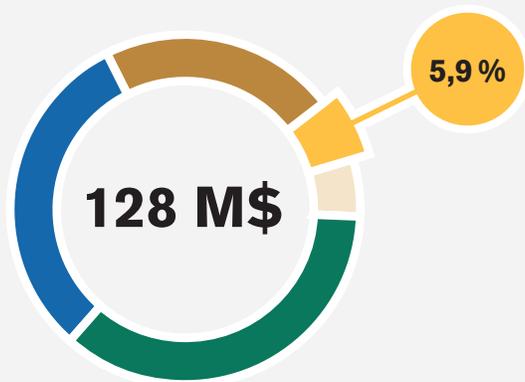
- Distribution d'accessoires complémentaires

#### AVANTAGES CONCURRENTIELS

- Faibles coûts de transport
- Approvisionnement abondant
- Courts délais de livraison
- Centres de distribution dédiés



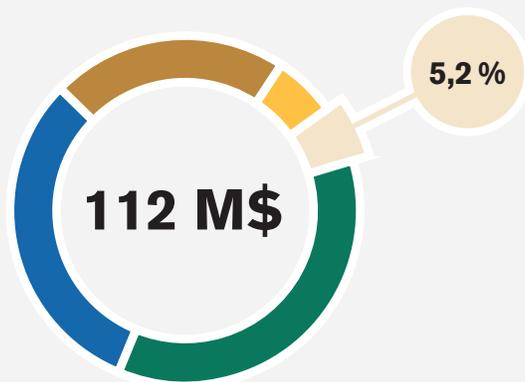
## VENTES 2019



## PRODUITS INDUSTRIELS

Stella-Jones fournit des produits en bois traité sous pression destinés aux secteurs industriel, maritime et civil pour des applications extérieures. La Société produit des pieux pour fondation, des tabliers et poutres de pont, des tapis de grue en bois, des traverses de passage à niveau et des poteaux en bois laminé, offerts dans une variété d'essences de bois sélectionnées et de produits de préservation. En 2019, les ventes ont augmenté de 17,4 % grâce à la croissance des ventes de produits destinés au secteur ferroviaire et de pilotis et l'apport des acquisitions réalisées lors du précédent exercice. Pour l'exercice 2020, les ventes devraient légèrement reculer du fait que l'entretien des chemins de fer nécessitera moins de composants de ponts et de traverses de passage à niveau.

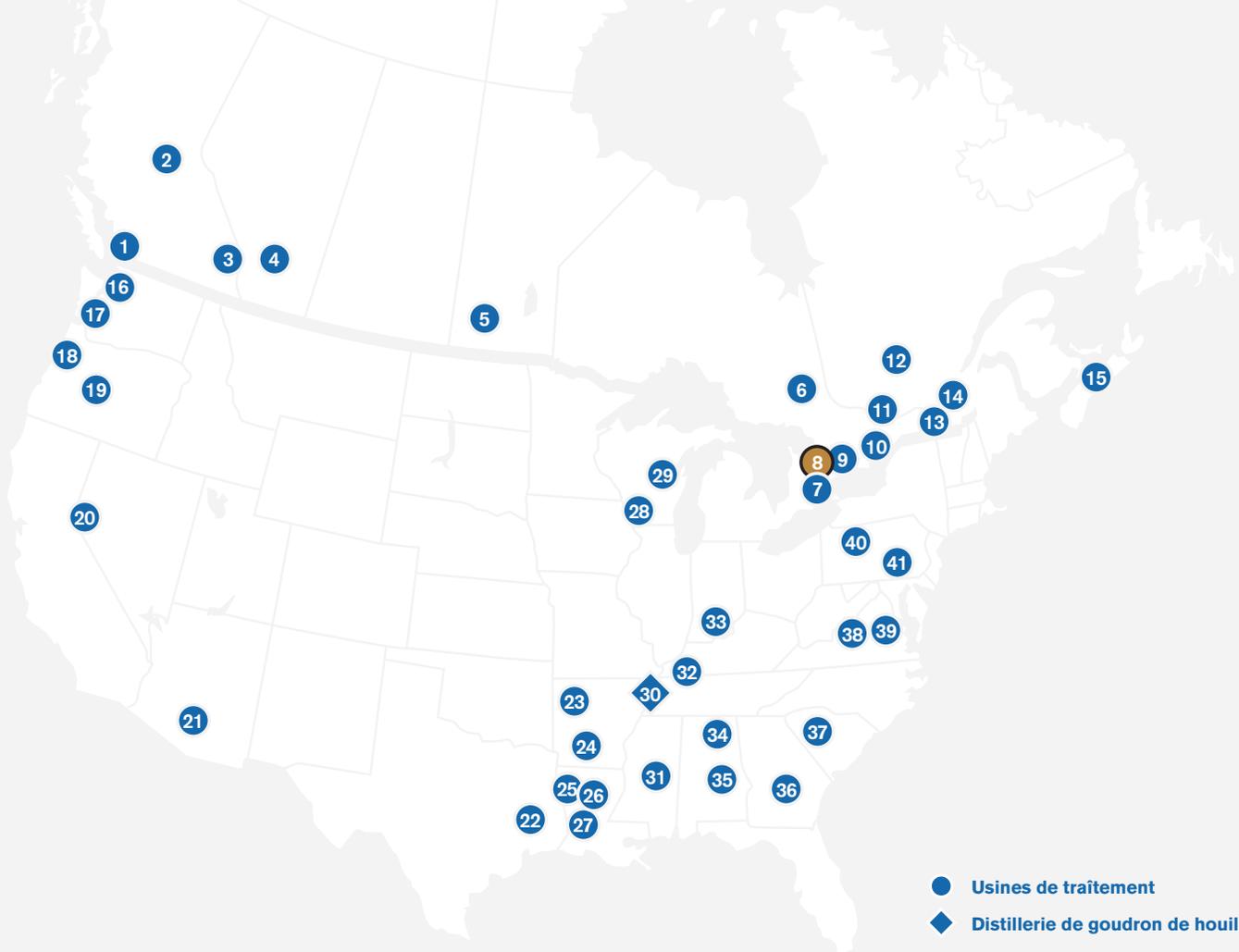
## VENTES 2019



## BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

La catégorie des billots et du bois d'œuvre sert à optimiser l'approvisionnement, ne génère pas de marges et la fluctuation des ventes est liée au prix du bois sur le marché. En conséquence, une baisse du prix du bois engendrera une diminution des ventes, mais également une augmentation des marges globales, lorsque prises dans leur ensemble avec d'autres catégories de produits et inversement. En 2019, les ventes ont fortement baissé en raison essentiellement d'une baisse des prix de vente, découlant de la diminution des coûts du bois d'œuvre sur le marché. Les ventes ont aussi subi les répercussions d'une baisse des volumes de transactions de bois d'œuvre et d'un recul des ventes de billots attribuable au calendrier des activités de récolte du bois. Pour 2020, les ventes devraient être plus robustes, en raison principalement d'une hausse des volumes de transactions de bois d'œuvre.

## UN VASTE RÉSEAU AXÉ SUR LA DISTRIBUTION



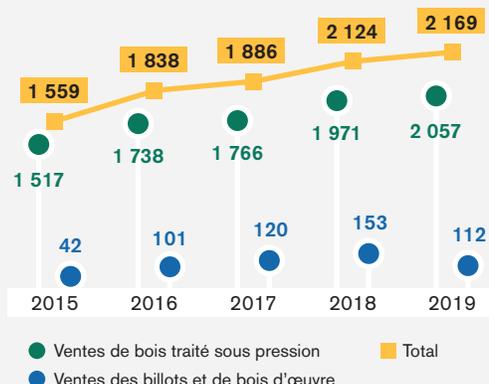
- |                           |                        |                         |
|---------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1 New Westminster (C.-B.) | 15 Truro (N.É.)        | 29 Cameron (WI)         |
| 2 Prince George (C.-B.)   | 16 Arlington (WA)      | 30 Memphis (TN)         |
| 3 Galloway (C.-B.)        | 17 Tacoma (WA)         | 31 Scooba (MS)          |
| 4 Carseland (AB)          | 18 Sheridan (OR)       | 32 Fulton (KY)          |
| 5 Neepawa (MB)            | 19 Eugene (OR)         | 33 Winslow (IN)         |
| 6 South River (ON)        | 20 Silver Springs (NV) | 34 Montevallo (AL)      |
| 7 Guelph (ON)             | 21 Eloy (AZ)           | 35 Clanton (AL)         |
| <b>8 Shelburne (ON)*</b>  | 22 Lufkin (TX)         | 36 Cordele (GA)         |
| 9 Stouffville (ON)        | 23 Russellville (AR)   | 37 Whitmire (SC)        |
| 10 Peterborough (ON)      | 24 Rison (AR)          | 38 Goshen (VA)          |
| 11 Gatineau (QC)          | 25 Converse (LA)       | 39 Warsaw (VA)          |
| 12 Rivière-Rouge (QC)     | 26 Pineville (LA)      | 40 Dubois (PA)          |
| 13 Delson (QC)            | 27 Alexandria (LA)     | 41 McAllisterville (PA) |
| 14 Sorel-Tracy (QC)       | 28 Bangor (WI)         |                         |

\* Acquis en 2019.

## UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE AXÉE SUR LES RÉSULTATS

### VENTES

(en millions de \$)



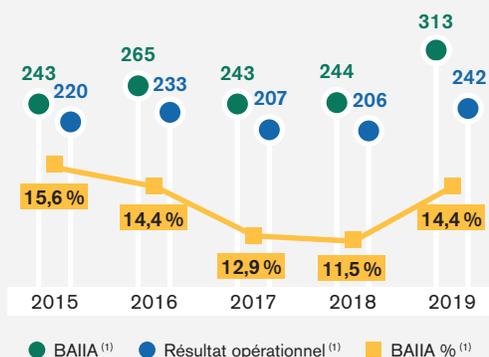
Les ventes ont augmenté pour une dix-neuvième année consécutive pour atteindre 2,2 milliards de dollars en 2019.

Si on exclut l'effet de conversion des devises et la contribution des acquisitions réalisées en 2018, les ventes de bois traité sous pression ont augmenté de 1,7 %, grâce à une progression des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de produits industriels.

Les ventes des billots et de bois d'œuvre, ont chuté de 42,1 millions de dollars, excluant l'effet de conversion, en raison de la réduction des coûts du bois d'œuvre sur le marché et d'une baisse des volumes.

### BAIIA, RÉSULTAT OPÉRATIONNEL & BAIIA %

(en millions de \$, à l'exception des marges)



Le BAIIA<sup>(1)</sup> s'est chiffré à 312,9 millions de dollars pour l'exercice 2019, en hausse de 28,0 % par rapport à celui de 244,4 millions de dollars dégagé lors du précédent exercice. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une hausse globale des prix de vente ainsi qu'à l'impact favorable de l'adoption d'IFRS 16. Si on exclut l'incidence d'IFRS 16, le BAIIA a augmenté de 36,5 millions de dollars, soit 14,9 %.

La marge du BAIIA<sup>(1)</sup> a augmenté en 2019 pour atteindre 14,4 %, ou 12,9 % si on exclut l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, en hausse par rapport à 11,5 % lors du précédent exercice.

L'augmentation de 36,0 millions de dollars ou 17,5 % du résultat opérationnel en 2019 est presque entièrement attribuable à la hausse des prix de vente.

### FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en millions de \$)



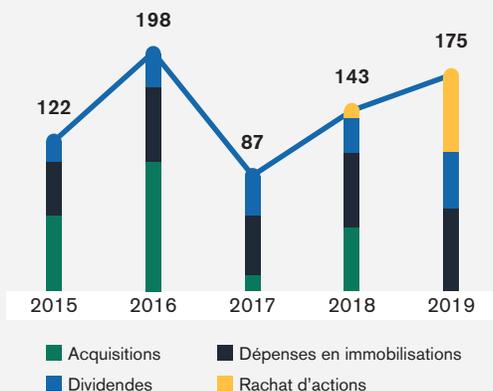
En 2019, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Stella-Jones, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 305,0 millions<sup>(1)</sup> de dollars, comparativement à 258,0 millions de dollars l'an dernier. Compte tenu de l'amélioration de l'offre de traverses non traitées sur le marché et en prévision d'une croissance des ventes en 2020, la Société a augmenté ses stocks de 162,2 millions de dollars. En conséquence, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué pour s'établir à 89,9 millions de dollars en 2019, contre 128,1 millions de dollars lors du précédent exercice.

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

<sup>(2)</sup> Variations des éléments du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, intérêts versés et impôts sur le résultat payés. Les chiffres correspondants ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

**DÉPLOIEMENT DES CAPITAUX**

(en millions de \$)



L'approche de Stella-Jones en matière d'affectation des capitaux demeure axée sur le maintien d'un équilibre entre la croissance et les rendements. En 2019, la Société a investi 65,8 millions de dollars dans les dépenses en immobilisations, ce qui englobe l'acquisition d'une usine de production clé de bois d'œuvre à usage résidentiel pour un montant de 9,2 millions de dollars, la remise de capital aux actionnaires sous forme de versements de dividendes d'un montant de 38,5 millions de dollars et le rachat d'actions pour un montant de 70,6 millions de dollars en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

**DIVIDENDES PAR ACTION**

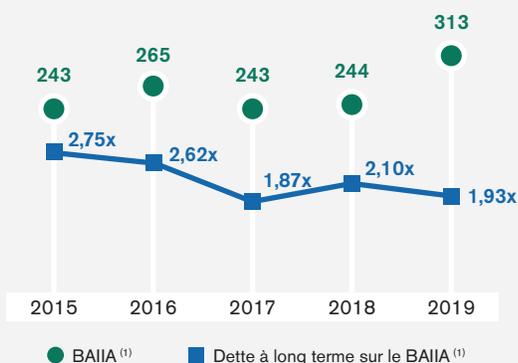
(en dollars)



Stella-Jones a augmenté son dividende au cours de chacune des quinze dernières années. En 2019, le dividende a augmenté de 16,7 % pour atteindre 0,56 \$ par action. À la clôture de l'exercice, le rendement en dividendes s'établissait à 1,5 %. Le 10 mars 2020, la Société a poursuivi cette tendance et annoncé une hausse de 7,1 % de son dividende trimestriel, ce qui le porte à 0,15 \$ par action. Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle en se fondant sur la stratégie d'affectation équilibrée des capitaux de la Société.

**BAIIA ET DETTE À LONG TERME SUR LE BAIIA**

(en millions de \$, à l'exception des ratios)



Stella-Jones a clos l'exercice 2019 avec une dette à long terme de 604,9 millions de dollars et un BAIIA (1) de 312,9 millions de dollars. Le ratio de la dette à long terme sur le BAIIA (1) demeure bas à 1,93x. La situation financière solide de la Société lui procure la souplesse nécessaire à la poursuite de sa stratégie de croissance disciplinée.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer aux mesures financières non conformes aux IFRS telles que définies dans le rapport de gestion.

## INFORMATION SUR LES ACTIONS

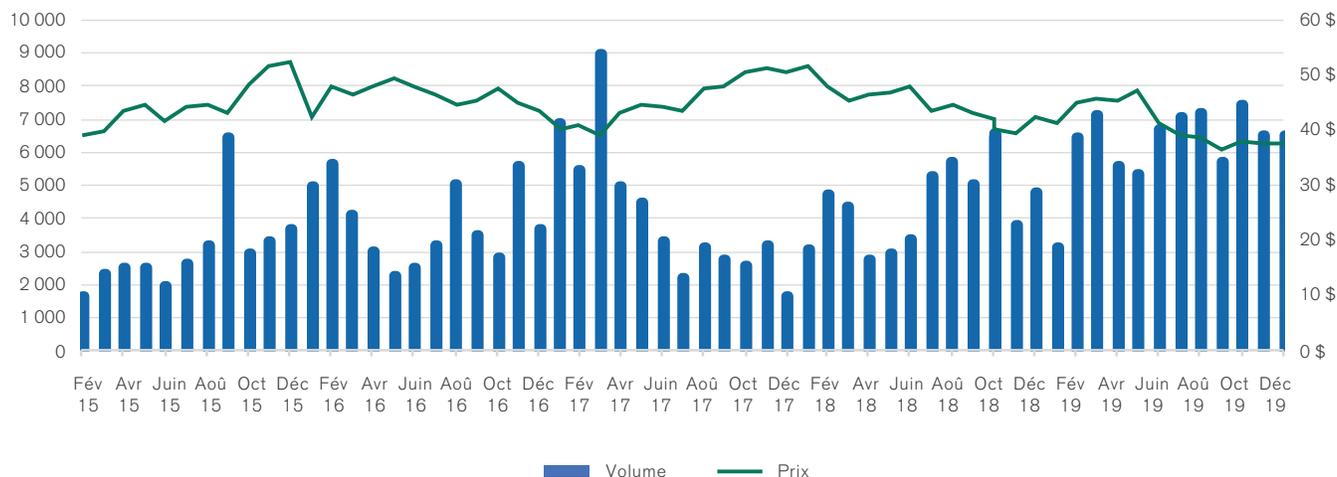
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018	2017	2016	2015
(non-audités)	\$	\$	\$	\$	\$

DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES					
Haut – 52 semaines (\$)	48,28	52,22	51,41	51,95	53,46
Bas – 52 semaines (\$)	36,00	37,40	38,30	40,37	32,16
Cours de clôture (\$)	37,52	39,61	50,50	43,58	52,51
Volume total d'actions transigées	73 030 074	53 908 544	49 339 093	46 609 923	34 802 385
Volume quotidien moyen d'actions transigées	290 956	214 775	196 570	185 697	138 655

AUTRES STATISTIQUES					
Dividendes sur les actions ordinaires (en millions de \$)	38,5	33,3	30,5	27,7	22,1
Dividende par action (\$)	0,56	0,48	0,44	0,40	0,32
Rendement du dividende (%)	1,5 %	1,2 %	0,9 %	0,9 %	0,6 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	68 761	69 352	69 324	69 215	69 018
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	68 768	69 360	69 333	69 231	69 153
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	67 467	69 268	69 342	69 303	69 137
Flottant (en milliers)	52 659	61 718	47 769	42 730	42 564
Capitalisation boursière (en millions de \$)	2 531	2 744	3 502	3 020	3 630
Valeur d'entreprise <sup>(1)</sup> (en millions de \$)	3 136	3 257	3 957	3 715	4 300

<sup>(1)</sup> La valeur d'entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette à long terme, incluant la partie courante.

### COURS DE CLÔTURE ET VOLUME DE L'ACTION





**RAPPORT DE GESTION**  
**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES**  
**31 DÉCEMBRE 2019 ET 2018**

## RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration le 10 mars 2020. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants, les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, la disponibilité et coût des matières premières, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada ») Partie I – Comptabilité. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont les suivantes :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le résultat d'exploitation**
- **La marge d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés**
- **La dette à long terme sur le BAIIA** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par le BAIIA
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net divisé par les capitaux propres moyens
- **Le ratio du fonds de roulement** : le total de l'actif courant divisé par le total du passif courant (excluant la partie courte terme des passifs non courants)
- **La dette à long terme sur la capitalisation totale** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par la somme des capitaux propres et de la dette à long terme (y compris la partie courante)

La direction considère que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement aux résultats d'exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com).

## NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 31 décembre 2019, la Société exploitait quarante usines de traitement du bois, douze installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans six provinces canadiennes et dix-neuf états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2019, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 2 190 employés.

Stella-Jones possède plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

## NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

## FAITS SAILLANTS

### Aperçu général de l'exercice 2019

Les ventes ont atteint 2,2 milliards de dollars en 2019, en hausse de 2,1 % par rapport à l'exercice 2018, en raison principalement d'une amélioration globale des prix, ce qui inclut l'incidence positive de la conversion des devises, ainsi que de la contribution des acquisitions réalisées lors du précédent exercice, en partie contrebalancées par une baisse des volumes. L'amélioration des ventes est presque entièrement attribuable à la progression des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics en raison d'une hausse des prix de vente. Malgré une baisse des volumes, les ventes de traverses de chemin de fer ont aussi enregistré une progression alors que les hausses de prix ont plus que compensé la baisse des expéditions. Bien que les ventes de produits industriels aient profité d'un accroissement des volumes, la baisse des prix du bois d'œuvre a eu un impact défavorable sur les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et les ventes de billots et de bois d'œuvre.

Les résultats d'exploitation ont augmenté d'un exercice sur l'autre grâce à une amélioration des prix de vente et une composition des ventes avantageuse. En 2019, Stella-Jones a utilisé ses liquidités pour combler ses besoins en fonds de roulement, investir dans ses immobilisations corporelles, réaliser l'acquisition d'un groupe d'actifs et remettre du capital aux actionnaires, sous forme de versements de dividendes et de rachat d'actions. Au 31 décembre 2019, la situation financière de la Société était solide, avec un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA de 1,9 x, lui permettant de poursuivre sa croissance.

### Faits saillants financiers de l'exercice 2019

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, («IFRS 16»), mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants des périodes antérieures, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. L'application de cette nouvelle norme a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, au lieu de frais de location, un amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation et des charges financières liées aux obligations locatives sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Veuillez consulter la rubrique intitulée «Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables» à la page 41 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 16.

## Indicateurs clés choisis

	2019	2018	2017
(en millions de dollars, sauf le résultat par action («RPA») et les indicateurs clés de rendement)			
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Ventes	2 169,0	2 123,9	1 886,1
Bénéfice brut <sup>(1)(2)</sup>	358,5	328,0	315,2
BAIIA <sup>(1)</sup>	312,9	244,4	243,1
Résultat d'exploitation <sup>(1)</sup>	242,3	206,3	207,4
Résultat net	163,1	137,6	167,9
RPA – de base et dilué	2,37	1,98	2,42
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>			
Activités d'exploitation	89,9	128,1	301,1
Activités de financement	(24,2)	(26,0)	(239,9)
Activités d'investissement	(65,7)	(108,5)	(58,5)
<b>Situation financière</b>			
Actif courant	1 191,7	1 068,4	908,4
Stocks	970,6	838,6	718,5
Actif total	2 281,1	2 062,2	1 786,0
Dette à long terme <sup>(3)</sup>	604,9	513,5	455,6
Obligations locatives <sup>(4)</sup>	118,1	–	–
Passif total	992,8	780,8	670,4
Capitaux propres	1 288,3	1 281,4	1 115,5
<b>Indicateurs clés de rendement</b>			
Marge du BAIIA <sup>(1)</sup>	14,4%	11,5%	12,9%
Marge d'exploitation <sup>(1)</sup>	11,2%	9,7%	11,0%
Rendement sur les capitaux propres moyens <sup>(1)</sup>	12,7%	11,5%	15,7%
Ratio du fonds de roulement <sup>(1)</sup>	8,56	7,76	8,17
Dette à long terme <sup>(3)</sup> sur la capitalisation totale <sup>(1)</sup>	0,32:1	0,29:1	0,29:1
Dette à long terme <sup>(3)</sup> sur le BAIIA <sup>(1)</sup>	1,93	2,10	1,87
Dividende par action	0,56	0,48	0,44

<sup>(1)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

<sup>(2)</sup> Les chiffres correspondants ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

<sup>(3)</sup> Incluant la partie courante de la dette à long terme.

<sup>(4)</sup> Incluant la partie courante des obligations locatives.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit présente les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux IFRS et les mesures les plus comparables des IFRS.

Rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation et le BAIIA	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019 <sup>(1)</sup>	2018	2019 <sup>(1)</sup>	2018
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	27,7	20,6	163,1	137,6
Plus :				
Charge d'impôts sur le résultat	8,0	6,4	55,6	49,6
Charges financières	5,7	4,8	23,6	19,1
Résultat d'exploitation	41,4	31,8	242,3	206,3
Dotations aux amortissements	17,4	10,0	70,6	38,1
BAIIA	58,8	41,8	312,9	244,4

<sup>(1)</sup> Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, l'adoption d'IFRS 16 a augmenté le résultat d'exploitation et le BAIIA de 0,3 million de dollars et 8,4 millions de dollars respectivement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'adoption d'IFRS 16 a réduit le résultat d'exploitation de 0,4 million de dollars et accru le BAIIA de 32,0 millions de dollars.

## TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2019 et 2018. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

Taux \$ US/\$ CA	2019		2018	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,3318	1,3363	1,2549	1,2894
Deuxième trimestre	1,3438	1,3087	1,2893	1,3168
Troisième trimestre	1,3177	1,3243	1,3080	1,2945
Quatrième trimestre	1,3231	1,2988	1,3129	1,3642
Exercice	1,3291	1,2988	1,2913	1,3642

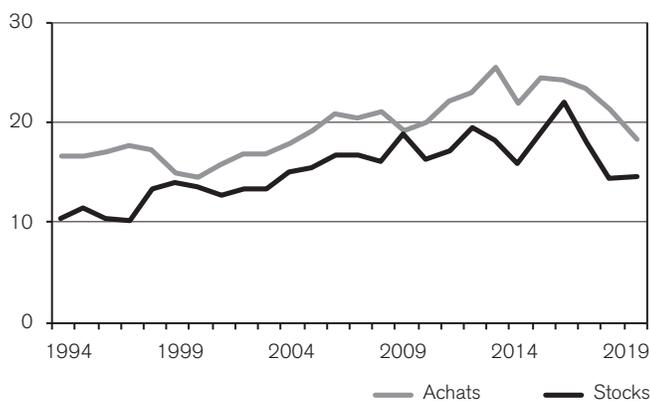
- Taux moyen : L'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2019 par rapport à 2018 a eu un impact positif sur les ventes, mais une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : Au 31 décembre 2019, la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2018, a eu pour effet de réduire la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

## SURVOL DE L'INDUSTRIE DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Comme l'a rapporté l'organisme *Railway Tie Association* («RTA»), les achats de traverses de chemin de fer se sont élevés à 18,5 millions de traverses en 2019, contre 21,2 millions de traverses en 2018. Le RTA calcule les achats effectués en se fondant sur l'écart entre la production mensuelle et l'évolution des stocks, à partir des données fournies par ses membres. Les niveaux des stocks sont demeurés relativement stables et s'établissaient à 14,6 millions de traverses au 31 décembre 2019. Par conséquent, le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,77:1 au 31 décembre 2019, soit un niveau comparable au ratio moyen de 0,78:1 observé au cours des dix années précédentes.

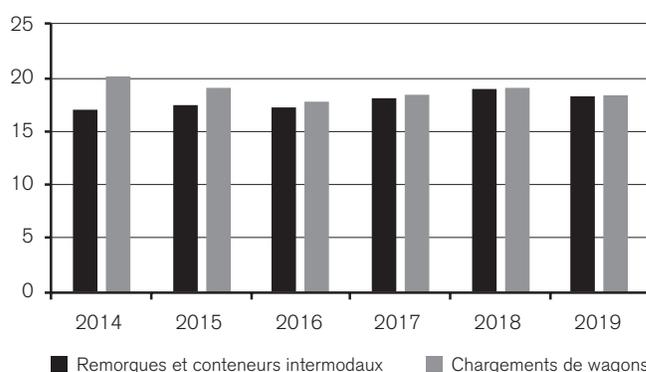
Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité les expéditeurs à progressivement privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer. Au cours des dernières années, l'achalandage total sur les chemins de fer nord-américains est resté relativement stable.

### ACHATS ET STOCKS DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER ANNUALISÉS (en millions de traverses)



Source : Railway Tie Association

### FRET TRANSPORTÉ SUR LES CHEMINS DE FER NORD-AMÉRICAINS (en millions d'unités)



Source : Association of American Railroads

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

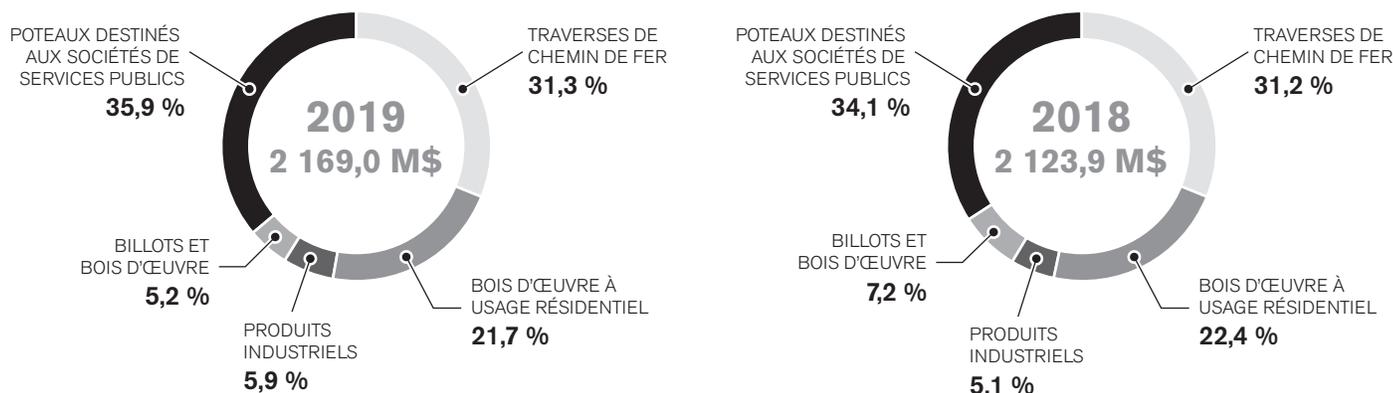
### Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes ont atteint 2 169,0 millions de dollars, en hausse de 45,1 millions de dollars par rapport aux ventes de 2 123,9 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 11,6 millions de dollars ainsi que l'incidence positive de la conversion des devises de 41,9 millions de dollars, les ventes ont reculé de 8,4 millions de dollars, soit 0,4 %, en 2019. La hausse des prix des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer, et l'augmentation des volumes de produits industriels ont été plus que contrebalancées par les reculs des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et des ventes de billots et de bois d'œuvre ainsi que la baisse des expéditions de traverses de chemin de fer.

Ventes	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à l'usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)						
<b>2018</b>	<b>725,0</b>	<b>662,4</b>	<b>474,4</b>	<b>109,2</b>	<b>152,9</b>	<b>2 123,9</b>
Acquisitions	0,5	—	7,3	3,8	—	11,6
Incidence des taux de change	17,3	16,2	4,5	2,9	1,0	41,9
Croissance interne	36,4	(0,4)	(14,6)	12,3	(42,1)	(8,4)
<b>2019</b>	<b>779,2</b>	<b>678,2</b>	<b>471,6</b>	<b>128,2</b>	<b>111,8</b>	<b>2 169,0</b>
Croissance interne %	5,0 %	(0,1 %)	(3,1 %)	11,3 %	(27,5 %)	(0,4 %)

## RÉPARTITION DES VENTES PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

(% des ventes)

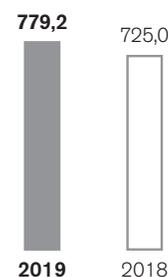


### Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 779,2 millions de dollars en 2019, en hausse de 7,5 % par rapport aux ventes de 725,0 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 0,5 million de dollars et l'effet de conversion des devises de 17,3 millions de dollars, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 36,4 millions de dollars, soit 5,0 %, en raison principalement d'une hausse des prix de vente. L'accroissement des volumes dans le sud-est des États-Unis et la vigueur globale de la demande générée par les programmes de remplacement, ont été en grande partie contrebalancés par une baisse des volumes découlant du nombre plus élevé de projets de poteaux de transmission observé lors de la même période l'an dernier. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 35,9 % des ventes totales de la Société en 2019.

### VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

(en millions de \$)

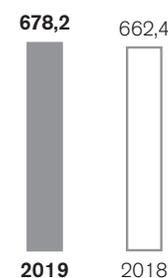


### Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 678,2 millions de dollars pour l'exercice 2019, ce qui représente une hausse de 2,4 % par rapport aux ventes de 662,4 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut l'effet de conversion des devises de 16,2 millions de dollars, les ventes de traverses de chemin de fer sont demeurées stables alors que la hausse des prix de vente a compensé la baisse des volumes de vente. La réduction, en 2019, du programme d'entretien d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, de même que des cycles de traitement des traverses de chemin de fer de plus longue durée, ont eu une incidence défavorable sur les volumes de vente. Bien que la demande pour les traverses de chemin de fer soit demeurée forte, le resserrement de l'offre de traverses non traitées sur le marché a nécessité que la Société traite des traverses de chemin de fer qui n'avaient pas été séchées à l'air libre, ce qui a rallongé les cycles de traitement. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 31,3 % des ventes totales de la Société en 2019.

### VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

(en millions de \$)

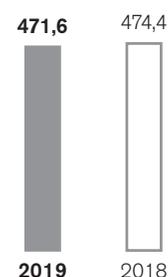


### Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 471,6 millions de dollars en 2019, en baisse de 0,6 % par rapport à celles de 474,4 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 7,3 millions de dollars et l'effet de conversion des devises de 4,5 millions de dollars, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont reculé de 14,6 millions de dollars, soit 3,1 %. Cette variation s'explique essentiellement par une réduction des prix de vente attribuable à une baisse des coûts du bois d'œuvre par rapport à la même période l'an dernier, en partie contrebalancée par une augmentation des volumes malgré des conditions météorologiques défavorables dans l'est du Canada en début d'année. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont représenté 21,7 % des ventes totales de la Société en 2019.

### VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

(en millions de \$)

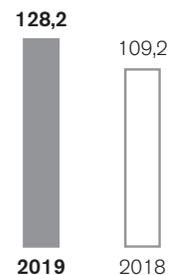


## Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont atteint 128,2 millions de dollars en 2019, comparativement à 109,2 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 3,8 millions de dollars et l'effet de conversion des devises de 2,9 millions de dollars, les ventes ont progressé de 12,3 millions de dollars, soit 11,3 %, en raison principalement d'un accroissement des ventes de produits destinés au secteur ferroviaire et de pieux pour fondations. Les ventes de produits industriels ont représenté 5,9 % des ventes totales de la Société en 2019.

## VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS

(en millions de \$)

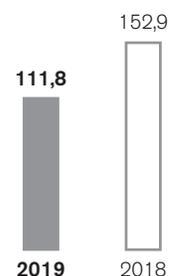


## Billots et bois d'œuvre

Les ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre se sont chiffrées à 111,8 millions de dollars en 2019, comparativement à des ventes de 152,9 millions de dollars en 2018. Si on exclut l'effet de conversion des devises de 1,0 million de dollars, les ventes de cette catégorie de produits ont reculé de 42,1 millions de dollars, soit 27,5 %. Ce recul reflète une baisse des prix de vente résultant de la réduction des coûts du bois d'œuvre sur le marché et d'une diminution des volumes découlant du calendrier des activités de récolte du bois. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 5,2 % des ventes totales de la Société en 2019.

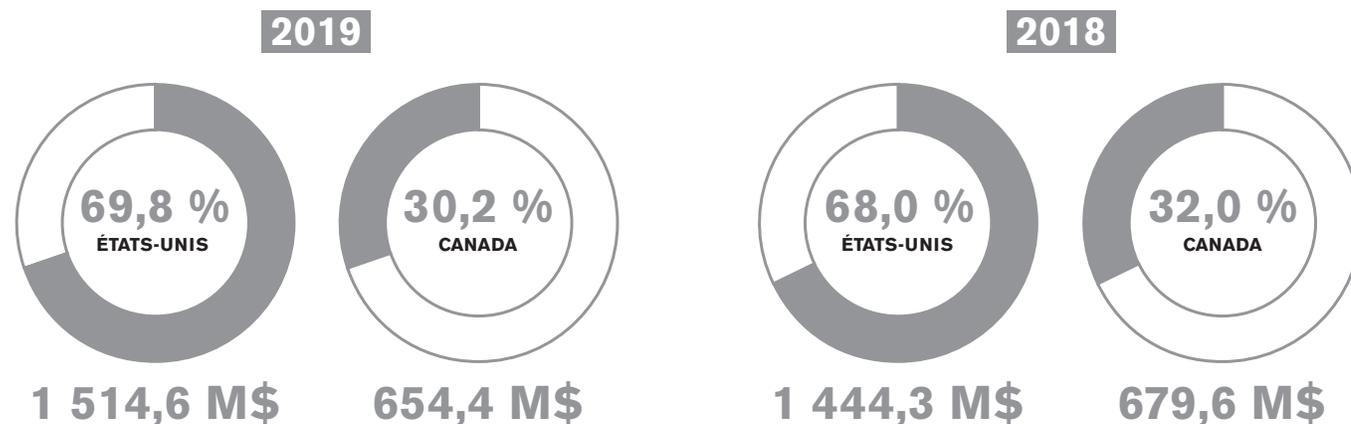
## VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

(en millions de \$)



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

(% des ventes)



Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 514,6 millions de dollars, soit 69,8 % des ventes en 2019, ce qui représente une augmentation de 70,3 millions de dollars, soit 4,9 %, par rapport aux ventes de 1 444,3 millions de dollars réalisées en 2018. Cette progression, d'un exercice sur l'autre, est principalement attribuable à une hausse des prix de vente et à une forte demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, à un accroissement des ventes de produits industriels ainsi qu'à l'effet de conversion favorable des devises.

Les ventes réalisées sur le marché canadien se sont chiffrées à 654,4 millions de dollars, soit 30,2 % des ventes en 2019, ce qui représente un recul de 25,2 millions de dollars, ou 3,7 %, par rapport aux ventes de 679,6 millions de dollars effectuées en 2018. Ce recul, d'un exercice sur l'autre, traduit essentiellement une baisse des ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre, en partie contrebalancée par une hausse des ventes de traverses de chemin de fer.

## Coût des ventes

Détails du coût des ventes	Exercices clos les 31 décembre		
	2019	2018	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Coût des ventes avant amortissement	1 754,6	1 771,6	(17,0)
Amortissement des immobilisations corporelles	23,8	21,1	2,7
Amortissement des immobilisations incorporelles	2,3	3,2	(0,9)
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	29,8	–	29,8
<b>Coût des ventes</b>	<b>1 810,5</b>	<b>1 795,9</b>	<b>14,6</b>

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 1 810,5 millions de dollars, soit 83,5 % des ventes, en 2019. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 1 795,9 millions de dollars, ou 84,6 % des ventes, en 2018.

Le coût des ventes avant amortissement a diminué de 17,0 millions de dollars en raison principalement d'une baisse des volumes de vente, de l'adoption d'IFRS 16, en vertu de laquelle les charges liées aux contrats de location simples ne sont plus constatées comme des charges d'exploitation, et d'une baisse des coûts du bois d'œuvre en comparaison du précédent exercice. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des coûts de production des traverses de chemin de fer découlant de cycles de traitement de plus longue durée, ainsi que par l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar américain.

La dotation aux amortissements totale s'est élevée à 70,6 millions de dollars en 2019, dont des tranches respectives de 55,9 millions de dollars et 14,6 millions de dollars ont été comptabilisées sous les rubriques « coût des ventes » et « frais de vente et d'administration » dans l'état consolidé du résultat net. La dotation aux amortissements comptabilisée dans le coût des ventes a augmenté de 31,6 millions de dollars en 2019, en raison essentiellement de l'adoption d'IFRS 16 en vertu de laquelle une dotation aux amortissements d'actifs au titre du droit d'utilisation d'un montant de 29,8 millions de dollars a été comptabilisée.

Le bénéfice brut a atteint 358,5 millions de dollars, soit 16,5 % des ventes, en 2019, comparativement à 328,0 millions de dollars, ou 15,4 % des ventes, en 2018. En dépit d'une baisse globale des volumes et d'une hausse des coûts de production des traverses de chemin de fer en raison de l'allongement des cycles de traitement, le bénéfice brut s'est amélioré grâce à la hausse des prix de vente des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer et à l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien en 2019.

### Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 116,6 millions de dollars en 2019, incluant un amortissement de 14,6 millions de dollars, comparativement à 112,8 millions de dollars en 2018, incluant un amortissement de 13,8 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des dépenses de rémunération de 6,4 millions de dollars, incluant une hausse de 2,5 millions de dollars liée aux régimes de participation aux résultats, ainsi qu'à une hausse des dépenses en technologie de l'information de 2,7 millions de dollars, en partie contrebalancées par une baisse de la rémunération fondée sur des actions de 4,5 millions de dollars. Pour l'exercice 2019, une dotation aux amortissements liée aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 12,0 millions de dollars ainsi qu'une dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation de 2,6 millions de dollars ont été comptabilisées aux frais de vente et d'administration. En 2018, une dotation aux amortissements liée aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 13,8 millions de dollars a été constatée dans le coût des ventes puis reclassée aux frais de vente et d'administration aux fins de conformité avec la présentation de 2019. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 4,7 % des ventes en 2019 et en 2018.

### Autres pertes et gains, montant net

Le montant net de 0,4 million de dollars des autres gains en 2019 comprend une réduction de 6,1 millions de dollars de la perte non réalisée découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole, en partie contrebalancée par une perte réalisée de 2,3 millions de dollars sur ces contrats dérivés sur marchandises et par une perte de 3,1 millions de dollars sur cession et dépréciation d'actifs. En 2018, le montant net de 8,9 millions de dollars des autres pertes subies consistait essentiellement en une perte non réalisée découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole.

### Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2019 se sont élevées à 23,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 19,1 millions de dollars comptabilisés en 2018. La hausse est principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 16 en vertu de laquelle une charge d'intérêts de 4,0 millions de dollars a été comptabilisée, ainsi qu'à une hausse des emprunts afin de financer les dépenses en immobilisations et le rachat d'actions.

### Résultat avant impôts et charge d'impôts

Le résultat avant impôts s'est élevé à 218,7 millions de dollars, soit 10,1 % des ventes, en 2019, contre 187,2 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes, en 2018.

La charge d'impôts sur le résultat a totalisé 55,6 millions de dollars en 2019, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 25,4 %. En 2018, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 49,6 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 26,5 %.

La baisse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2019 est en grande partie attribuable à une répartition plus favorable des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce ses activités.

### Résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2019 a atteint 163,1 millions de dollars, soit 2,37 \$ par action, comparativement à un résultat net de 137,6 millions de dollars, ou 1,98 \$ par action diluée, en 2018.

## ACQUISITION D'UN GROUPE D'ACTIFS

### Shelburne Wood Protection Ltd.

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Shelburne Wood Protection Ltd. («SWP»), situés à Shelburne en Ontario. L'usine de SWP se spécialise dans le traitement du bois d'œuvre à usage résidentiel. La contrepartie totale associée à l'acquisition s'élève à 9,2 millions de dollars, dont une tranche de 8,5 millions de dollars a été financée au moyen des facilités de crédit syndiquées de la Société et une autre de 0,7 million de dollars a été comptabilisée à titre de solde de prix d'achat. Le solde de prix d'achat ne porte pas intérêt et a été constaté à sa juste valeur en utilisant un taux d'intérêt effectif de 3,31 %. Il sera payé au vendeur en deux versements égaux à la date du premier et second anniversaire de la transaction. L'acquisition de SWP a été comptabilisée comme une acquisition d'un groupe d'actifs.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

### 2019

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	440,7	661,8	626,6	439,9	2 169,0
BAlIA	63,8	94,2	96,1	58,8	312,9
Résultat d'exploitation	45,7	76,7	78,6	41,4	242,3
Résultat net de la période	29,5	52,3	53,7	27,7	163,1
RPA – de base et dilué	0,43	0,76	0,78	0,41	2,37

### 2018

Pour les trimestres clos les	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en millions de dollars, sauf le RPA)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	398,8	662,3	630,0	432,8	2 123,9
BAlIA	44,0	80,1	78,5	41,8	244,4
Résultat d'exploitation	35,5	71,0	67,9	31,8	206,3
Résultat net de la période	23,1	48,1	45,8	20,6	137,6
RPA – de base et dilué	0,33	0,69	0,66	0,30	1,98

Note: Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice. Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

### Faits saillants

#### Indicateurs clés de rendement

	T4-2019	T4-2018	Variation	Variation
(en millions de dollars, sauf la marge et le RPA)			\$	%
<b>Résultats d'exploitation</b>				
Ventes	<b>439,9</b>	432,8	7,1	1,6 %
Bénéfice brut <sup>(1)</sup>	<b>70,2</b>	70,5	(0,3)	(0,4 %)
BAIIA	<b>58,8</b>	41,8	17,0	40,7%
Marge du BAIIA	<b>13,4 %</b>	9,7 %	s.o.	s.o.
Résultat d'exploitation	<b>41,4</b>	31,8	9,6	30,2 %
Résultat net	<b>27,7</b>	20,6	7,1	34,5 %
RPA – de base et dilué	<b>0,41</b>	0,30	0,11	36,7 %

<sup>(1)</sup> Ajusté afin d'être conforme à la présentation du présent exercice.

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

#### Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 439,9 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019, en hausse de 1,6 % par rapport aux ventes de 432,8 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2018. Si on exclut l'effet de conversion de 2,7 millions de dollars résultant des fluctuations de la valeur du dollar américain, les ventes ont progressé de 4,4 millions de dollars, soit 1,0 %, comme il est expliqué ci-après.

Ventes	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)						
<b>T4 2018</b>	<b>192,0</b>	<b>127,0</b>	<b>60,3</b>	<b>23,1</b>	<b>30,4</b>	<b>432,8</b>
Incidence des taux de change	1,8	0,4	0,1	0,2	0,2	2,7
Croissance interne	(2,9)	3,9	0,7	3,0	(0,3)	4,4
<b>T4 2019</b>	<b>190,9</b>	<b>131,3</b>	<b>61,1</b>	<b>26,3</b>	<b>30,3</b>	<b>439,9</b>
Croissance interne %	(1,5 %)	3,1 %	1,2 %	13,0 %	(1,0 %)	1,0 %

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 190,9 millions de dollars, en légère baisse de 0,6 % par rapport aux ventes de 192,0 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont fléchi de 1,5 % alors que la hausse des prix de vente a été plus que contrebalancée par une baisse des volumes attribuable au nombre plus élevé de projets ayant nécessité des poteaux de transmission lors de la même période l'an dernier. Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 131,3 millions de dollars, en hausse de 3,4 % par rapport aux ventes de 127,0 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une progression de 3,1 % grâce à la hausse des prix de vente, en partie contrebalancée par une baisse de volume des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 61,1 millions de dollars, ce qui représente une légère hausse par rapport aux ventes de 60,3 millions de dollars réalisées lors de la même période l'an dernier. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 1,2 %, grâce à un accroissement des volumes de ventes, en grande partie contrebalancé par une baisse des prix du bois d'œuvre par rapport à la période correspondante du précédent exercice. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 26,3 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 23,1 millions de dollars réalisées un an plus tôt. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 13,0 % en raison d'une hausse des volumes de produits destinés au secteur ferroviaire. Les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 30,3 millions de dollars au quatrième trimestre, soit un niveau comparable à celui de la même période l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 70,2 millions de dollars, soit 16,0 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 70,5 millions de dollars, ou 16,3 % des ventes, au quatrième trimestre de 2018. Bien que les prix se soient améliorés par rapport à la même période l'an dernier, cela n'a pas suffi à compenser la baisse des volumes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et la hausse des coûts de production, principalement pour les traverses de chemin de fer. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 41,4 millions de dollars, soit 9,4 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 31,8 millions de dollars, ou 7,4 % des ventes, en 2018. Le résultat d'exploitation au quatrième trimestre de l'exercice 2018 comprenait d'autres pertes d'un montant net de 9,6 millions de dollars principalement constituées d'une perte hors caisse découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole.

Le résultat net de la période s'est élevé à 27,7 millions de dollars, soit 0,41 \$ par action diluée, comparativement à 20,6 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action diluée, lors de l'exercice précédent.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. Ainsi, au 31 décembre 2019, la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2018 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change » à la page 23) a pour conséquence de réduire la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

### Actif

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif atteignait 2 281,1 millions de dollars, contre 2 062,2 millions de dollars au 31 décembre 2018. Le solde plus élevé du total des actifs traduit l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation et une augmentation des stocks, comme il est expliqué plus bas. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Actif	Au 31 décembre		
	2019	2018	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Créances	179,2	192,4	(13,2)
Stocks	970,6	838,6	132,0
Autres actifs courants	41,9	37,4	4,5
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>1 191,7</b>	<b>1 068,4</b>	<b>123,3</b>
Immobilisations corporelles	567,8	551,8	16,0
Actifs au titre du droit d'utilisation	116,8	-	116,8
Immobilisations incorporelles	114,7	131,7	(17,0)
Goodwill	284,9	298,3	(13,4)
Autres actifs non courants	5,2	12,0	(6,8)
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>1 089,4</b>	<b>993,8</b>	<b>95,6</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 281,1</b>	<b>2 062,2</b>	<b>218,9</b>

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

La valeur des créances, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 0,4 million de dollars, se chiffrait à 179,2 millions de dollars au 31 décembre 2019, contre 192,4 millions de dollars, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 2,2 millions de dollars, au 31 décembre 2018. La diminution est principalement attribuable à une réduction du délai moyen de recouvrement des créances, ainsi qu'à l'effet de conversion des devises sur les créances libellées en dollars américains. Dans le cours normal des affaires, la Société a une facilité à laquelle elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles. Aucune créance n'était en cours en vertu de cette facilité au 31 décembre 2019 et 2018.

Les stocks s'élevaient à 970,6 millions de dollars au 31 décembre 2019, en hausse comparativement à 838,6 millions de dollars au 31 décembre 2018. La hausse est attribuable à des niveaux plus élevés de traverses de chemin de fer non traitées, résultant d'une amélioration de la disponibilité, et de stocks plus élevés de poteaux destinés aux sociétés de services publics en vue d'une augmentation attendue des livraisons dans la première moitié de l'exercice 2020. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'effet de conversion des devises sur les stocks libellés en dollars américains.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, d'importants stocks de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

La valeur des immobilisations corporelles s'élevait à 567,8 millions de dollars au 31 décembre 2019, comparativement à 551,8 millions de dollars au 31 décembre 2018. Cette augmentation est principalement liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant de 65,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2019, en partie contrebalancée par une dotation aux amortissements de 23,8 millions de dollars pour la période, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises sur les immobilisations libellées en dollars américains.

L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation dont la valeur totale s'élevait à 116,8 millions de dollars au 31 décembre 2019. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables » à la page 41 pour de plus amples renseignements sur les actifs au titre du droit d'utilisation.

Les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 114,7 millions de dollars et 248,9 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, les ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe, le bois sur pied et les logiciels. Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 131,7 millions de dollars et 298,3 millions de dollars. La baisse de la valeur des immobilisations incorporelles s'explique par une dotation aux amortissements de 14,3 millions de dollars ainsi que par l'incidence de la conversion des devises sur les immobilisations incorporelles détenues aux États-Unis. La diminution du goodwill est entièrement attribuable à l'incidence de la conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars américains.

### Passif

Au 31 décembre 2019, le total du passif de Stella-Jones atteignait 992,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 780,8 millions de dollars au 31 décembre 2018. La hausse du total du passif est essentiellement attribuable à l'ajout d'obligations locatives et à l'augmentation de la dette à long terme, comme il est expliqué ci-après. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Passif	Au 31 décembre		
	2019	2018	Variation
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	136,2	133,3	2,9
Partie courante de la dette à long terme	6,5	9,7	(3,2)
Partie courante des obligations locatives	29,2	–	29,2
Autres passifs courants	10,2	16,4	(6,2)
<b>Total du passif courant</b>	<b>182,1</b>	<b>159,4</b>	<b>22,7</b>
Dette à long terme	598,4	503,8	94,6
Obligations locatives	88,9	–	88,9
Autres passifs non courants	123,4	117,6	5,8
<b>Total du passif non courant</b>	<b>810,7</b>	<b>621,4</b>	<b>189,3</b>
<b>Total du passif</b>	<b>992,8</b>	<b>780,8</b>	<b>212,0</b>

Note: Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à l'ajout d'obligations locatives d'un montant total de 118,1 millions de dollars, dont une tranche de 29,2 millions de dollars est classée comme courante et une autre de 88,9 millions de dollars comme non courante. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables » à la page 41 pour de plus amples renseignements sur les obligations locatives.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, se chiffrait à 604,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, contre 513,5 millions de dollars au 31 décembre 2018. Cette augmentation provient essentiellement des emprunts effectués pour soutenir les besoins en fonds de roulement contrebalancés par l'incidence de la conversion des devises sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

Le 3 mai 2019, la Société a amendé et mis à jour la cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016, le 15 mars 2018 et le 14 janvier 2019 (la « Convention de crédit existante » dans sa version amendée), aux termes d'une sixième convention de crédit amendée et mise à jour (la « Sixième ARCA »). Selon les modalités de la Sixième ARCA, les facilités de crédit syndiquées suivantes ont été mises à la disposition de Stella-Jones Inc., de Stella-Jones Corporation et de Stella-Jones U.S. Holding Corporation (collectivement, les « Emprunteurs »), par un syndicat de prêteurs : (i) un crédit rotatif non garanti d'un montant de 325,0 millions de dollars US mis à la disposition des Emprunteurs jusqu'au 27 février 2024, (ii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50,0 millions de dollars US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 26 février 2021 et (iii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50,0 millions de dollars US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 28 février 2022.

Les Emprunteurs peuvent augmenter le montant des facilités de crédit syndiquées en augmentant le montant de l'une ou de plusieurs des facilités de crédit syndiquées ou en ajoutant un ou plusieurs nouveaux prêts à terme à avance unique, dans chaque cas, jusqu'à concurrence d'un montant total de 350,0 millions de dollars US, étant toutefois convenu qu'au plus cinq prêts à terme peuvent être en cours à tout moment. Les Emprunteurs peuvent obtenir de nouveaux prêts à terme sur demande écrite et sous réserve de l'approbation des prêteurs.

L'ensemble des engagements de faire, des ratios financiers, des exigences de déclaration, des engagements de ne pas faire et des cas de défaut aux termes de la Sixième ARCA demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux de la Convention de crédit existante.

Au 31 décembre 2019, un montant de 150,8 millions de dollars (116,1 millions de dollars US) était disponible en vertu des facilités de crédit syndiquées de la Société de 552,0 millions de dollars (425,0 millions de dollars US) et la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers.

### Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1 288,3 millions de dollars au 31 décembre 2019, comparativement à 1 281,4 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Capitaux propres	Au 31 décembre		
	2019	2018	Variance
(en millions de dollars)	\$	\$	\$
Capital-actions	217,0	221,3	(4,3)
Surplus d'apport	0,4	0,3	0,1
Résultats non distribués	967,8	909,1	58,7
Cumul des autres éléments du résultat global	103,1	150,7	(47,6)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 288,3</b>	<b>1 281,4</b>	<b>6,9</b>

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

L'augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2019 est attribuable à un résultat net de 163,1 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice 2019, en partie contrebalancé par une perte de 50,1 millions de dollars comptabilisée dans les autres éléments du résultat global résultant principalement de la conversion de devise des états financiers des établissements étrangers, le versement de dividendes d'un montant de 38,5 millions de dollars et le rachat d'actions d'un montant de 69,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2018, la Société s'était engagée à racheter aux fins d'annulation des actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 1,6 millions de dollars.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté 924 212 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 34,9 millions de dollars. En 2019, la Société a racheté 1 836 250 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 70,6 millions de dollars. Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 décembre 2018, la Société a racheté 1 942 093 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 74,7 millions de dollars.

## LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
(en millions de dollars)	\$	\$
Activités d'exploitation	89,9	128,1
Activités de financement	(24,2)	(26,0)
Activités d'investissement	(65,7)	(108,5)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie durant la période	—	(6,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	—	6,4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit syndiquées disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d'entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs dans l'avenir prévisible.

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 89,9 millions de dollars en 2019, comparativement à 128,1 millions de dollars en 2018. Cette baisse reflète essentiellement une augmentation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, en partie contrebalancée par un accroissement de la rentabilité. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 305,0 millions de dollars en 2019, comparativement à 258,0 millions de dollars en 2018. Cette hausse reflète essentiellement un accroissement de la rentabilité. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 146,4 millions de dollars en 2019, en raison principalement d'une hausse des stocks. Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
(en millions de dollars)	\$	\$
Résultat net	163,1	137,6
Perte (gain) sur instruments financiers dérivés	(6,1)	8,6
Amortissement d'actifs au titre du droit d'utilisation	32,4	–
Autres	115,6	111,8
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés</b>	<b>305,0</b>	<b>258,0</b>
Stocks	(162,2)	(56,7)
Créances	6,2	(13,2)
Comptes créditeurs et charges à payer	11,4	13,4
Autres actifs courants	(1,7)	(15,3)
<b>Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie</b>	<b>(146,4)</b>	<b>(71,8)</b>
Intérêts versés	(24,2)	(18,7)
Impôts sur le résultat payés	(44,6)	(39,4)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>89,9</b>	<b>128,1</b>

Note: Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 24,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2019. En 2019, la Société a emprunté 126,0 millions de dollars aux termes de ses facilités de crédit syndiquées, racheté des actions ordinaires pour un montant de 70,6 millions de dollars, versé des dividendes d'un montant de 38,5 millions de dollars et remboursé des obligations locatives d'un montant de 31,1 millions de dollars. En 2018, les activités de financement avaient réduit les liquidités de 26,0 millions de dollars, en raison principalement de versements de dividendes de 33,3 millions de dollars.

Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
(en millions de dollars)	\$	\$
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	126,0	18,7
Remboursement de la dette à long terme	(10,2)	(6,7)
Remboursement d'obligations locatives	(31,1)	–
Rachat d'actions ordinaires	(70,6)	(4,0)
Dividendes	(38,5)	(33,3)
Autres	0,2	(0,7)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(24,2)</b>	<b>(26,0)</b>

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 65,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2019, en raison principalement de l'achat d'immobilisations corporelles. L'acquisition de SWP, conclue le 1<sup>er</sup> avril 2019 pour un montant de 9,2 millions de dollars, a été comptabilisée comme une acquisition d'un groupe d'actifs et a été incluse dans les achats d'immobilisations corporelles. En 2018, les activités d'investissement avaient réduit les liquidités de 108,5 millions de dollars alors que les acquisitions avaient nécessité un investissement de 54,5 millions de dollars, tandis que les achats d'immobilisations corporelles avaient nécessité 51,6 millions de dollars de liquidités, comme il est expliqué ci-après. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
(en millions de dollars)	\$	\$
Acquisition d'entreprises	–	(54,5)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(65,8)	(51,6)
Autres	0,1	(2,4)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(65,7)</b>	<b>(108,5)</b>

### Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2019 :

Obligations financières	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moin de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
(en millions de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	136,2	136,2	136,2	–	–	–
Obligations liées à la dette à long terme <sup>(1)</sup>	604,9	696,1	25,8	51,8	510,4	108,1
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	118,1	131,5	32,5	51,7	24,8	22,5
Contrats dérivés sur marchandises	2,0	2,0	1,8	0,2	–	–
Ententes de non-concurrence	2,7	2,8	1,5	1,3	–	–
<b>Obligations financières</b>	<b>863.9</b>	<b>968.6</b>	<b>197.8</b>	<b>105.0</b>	<b>535.2</b>	<b>130.6</b>

<sup>(1)</sup> Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2019.

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2019, le capital-actions de la Société était constitué de 67 466 709 actions ordinaires émises et en circulation (69 267 732 au 31 décembre 2018). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Nombre d'actions	Exercice clos le 31 décembre 2019
(en milliers)	
Solde au début de l'exercice	69 268
Régimes d'achat d'actions des employés	35
Rachat d'actions ordinaires	(1 836)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>67 467</b>

Au 10 mars 2020, le capital-actions de la Société était constitué de 67 466 709 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'options en circulation en vue d'acquiescer des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 45 000 (45 000 au 31 décembre 2018), dont 45 000 pouvaient être exercées (39 000 au 31 décembre 2018). Au 10 mars 2020, le nombre d'options en circulation était de 45 000, dont 45 000 pouvaient être exercées.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2019 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant du dividende
			\$
14 mars 2019	5 avril 2019	26 avril 2019	0,14
1 <sup>er</sup> mai 2019	6 juin 2019	27 juin 2019	0,14
6 août 2019	2 septembre 2019	20 septembre 2019	0,14
6 novembre 2019	2 décembre 2019	19 décembre 2019	0,14

Après la clôture de l'exercice, soit le 10 mars 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire, payable le 24 avril 2020, aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 avril 2020. Il s'agit d'un dividende admissible.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de la stratégie d'affectation équilibrée des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

## ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 27,5 millions de dollars en 2019 (29,7 millions de dollars en 2018) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## RISQUES ET INCERTITUDES

### Conjoncture économique

Un changement négatif dans les conditions économiques pourrait toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

### Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 45,1 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 15,8 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, alors que le deuxième client en importance a représenté environ 8,0 % des ventes totales et est associé à la catégorie des traverses de chemin de fer.

### Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. Les effets des conditions météorologiques régionales pourraient également réduire la disponibilité de l'approvisionnement en bois et nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. En outre, des fournisseurs pourraient décider de mettre fin à la production de certains produits de préservation du bois. La manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer le caractère raisonnable de produire à l'interne ces produits de préservation du bois, ou encore à s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs de produits de substitution sûrs et fiables, offerts à prix raisonnables, et tout aussi efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

### Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation du bois achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

### Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifient sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

### Risque de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

### Risque de couverture d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

### Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

### Risque des fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2019, 76,2 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

### Disponibilité du crédit

Les ententes régissant les facilités de crédit syndiquées et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit syndiquées et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

Il existe actuellement une incertitude quant à savoir si le LIBOR continuera d'exister après 2021. Si le LIBOR cesse d'exister, la Société pourrait devoir modifier certaines ententes et elle ne peut pas prédire quel indice alternatif serait négocié avec nos contreparties. Par conséquent, les intérêts débiteurs pourraient augmenter et les liquidités pourraient en souffrir. À l'avenir, la Société pourrait devoir renégocier sa dette à taux variable ou contracter d'autres dettes, et l'élimination progressive du LIBOR pourrait avoir une incidence négative sur les modalités de ces dettes.

### Risque de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

### Risque lié à la cybersécurité et aux technologies de l'information

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré les systèmes et les contrôles en matière de sécurité de la Société et ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information de la Société et son infrastructure d'information peuvent être vulnérables à des cyberattaques par des pirates informatiques ou encore à des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations. Toute faille de ce genre pourrait entraîner des interruptions de l'exploitation, des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles pouvant nuire à la bonne marche des activités de la Société, donner lieu à des litiges et avoir une incidence négative sur la réputation de la Société ou avoir une incidence sur ses clients ou fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant avoir un impact sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, et a adopté des politiques, procédures et contrôles en matière de détection et d'atténuation. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

### Risque lié à l'implantation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (« PGI »)

La Société est dans le processus d'implantation d'un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société prévoit compléter la phase de développement en 2020 et être pleinement opérationnelle dans l'ensemble de l'organisation d'ici la fin de 2021. Au cours du processus d'implantation, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités d'affaires normales. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que l'implantation du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implantation.

### Risque lié à l'impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes de la direction. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. De plus, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

### Risques liés au coronavirus (virus COVID-19)

La Société suit l'évolution de l'épidémie du virus COVID-19. Bien que l'impact potentiel de l'épidémie reste inconnu, la propagation du virus COVID-19 pourrait directement ou indirectement perturber les opérations de la Société et celles de ses fournisseurs et clients, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

## INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

### Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2019, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 240,3 millions de dollars et dont les dates d'échéance sont avril 2021 et décembre 2021. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2019, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 76,2 % et 23,8 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (96,0 % et 4,0 %, respectivement, au 31 décembre 2018).

### Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2019, la Société n'était partie à aucun contrat de change à terme.

### Gestion des risques liés aux prix du diesel et du pétrole

Les risques liés aux prix du diesel et du pétrole correspondent au risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs en raison de l'évolution des prix du diesel et du pétrole. Afin de gérer son exposition aux prix du diesel et du pétrole et aider à atténuer la volatilité des flux de trésorerie opérationnels, la Société recourt à des contrats dérivés sur marchandises reposant sur le prix du *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* dans le but de réduire le risque de fluctuation des prix de ces produits de base. Au 31 décembre 2019, la Société était partie à des contrats de couverture de produits de base pour 6,0 millions de gallons (12,0 millions en 2018) de diesel et pétrole qui couvrent des besoins pour 2020. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables.

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2019 et 2018, de même qu'à la rubrique, ci-après, du présent rapport de gestion traitant de l'incidence des nouvelles normes et interprétations comptables.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel CPA Canada, Partie 1 – Comptabilité.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill, et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

## Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables

### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2018, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Les ajustements découlant des nouvelles règles en matière de location sont donc comptabilisés dans le solde d'ouverture de l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Lors de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives se rapportant aux contrats de location qui avaient auparavant été classés comme des contrats de location simples selon les principes de l'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements restants au titre de la location, dont la valeur a été calculée à l'aide du taux marginal d'endettement du preneur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 3,30 %.

Les actifs au titre du droit d'utilisation connexes ont été évalués au montant des obligations locatives, compte tenu d'un ajustement correspondant à tout paiement au titre de la location payé d'avance ou à payer qui a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018.

En appliquant IFRS 16 pour la première fois, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes autorisées par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires ;
- la comptabilisation en tant que contrats de location à court terme des contrats de location ayant une durée résiduelle de moins de 12 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2019;
- l'exclusion des coûts directs initiaux aux fins de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application ;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives présentés ci-après selon le type d'actifs ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Actifs au titre du droit d'utilisation	1 <sup>er</sup> janvier 2019
(en millions de dollars)	\$
Matériel roulant : équipement mobile, véhicules routiers et wagons de train	79,6
Terrains	33,3
Autres actifs	7,8
<b>Total</b>	<b>120,7</b>

Au 31 décembre 2018, la Société a déclaré des paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simples de 132,8 millions de dollars, ce qui correspond à la valeur actualisée des paiements au titre de la location, calculée à l'aide du taux marginal d'endettement de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de 120,7 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente la répartition des obligations locatives entre les obligations courantes et les obligations non courantes :

Obligations locatives	1 <sup>er</sup> janvier 2019
(en millions de dollars)	\$
Obligations locatives courantes	28,3
Obligations locatives non courantes	92,4
<b>Total</b>	<b>120,7</b>

### IFRS 3 – Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté de façon anticipée, comme permis, les modifications pour les acquisitions réalisées à partir de cette date. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles ;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurrence.

La Société a appliqué d'IFRIC 23 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application de cette nouvelle interprétation n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Réforme des taux d'intérêt de référence* (projet de modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers, comptabilisation et évaluation*, et d'IFRS 7, *Instruments financiers, informations à fournir*) qui permet de poursuivre la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement des taux d'intérêt de référence existants par des taux d'intérêt alternatifs sans risque. Les modifications seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'adoption anticipée étant permise, et s'appliqueront aux relations de couverture qui existent au début d'une période de présentation de l'information financière ou qui sont désignées par la suite, et aux profits et aux pertes qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au moment de l'adoption. L'adoption de ces modifications permettra à la Société de maintenir ses relations de couverture actuelles et de supposer que les taux de référence actuels continueront d'exister sans incidence importante sur les états financiers consolidés. Au cours du quatrième trimestre, la Société a adopté par anticipation cette norme modifiée et ce changement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information («CPCI») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2019, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière («CIIF») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* («COSO»). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2019.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

## CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 décembre 2019 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

## PERSPECTIVES

Les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer que produit la Société sont des composantes essentielles des infrastructures nord-américaines de services publics et de transport. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux de télécommunications et ferroviaires.

Sur la base des hypothèses que les conditions économiques actuelles ainsi que celles du marché se stabilisent et que les devises et les prix des matières premières demeurent comparables à ceux de l'exercice précédent, la Société anticipe une progression de ses ventes d'un exercice sur l'autre, stimulée principalement par l'accroissement de la portée de la Société sur les marchés des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer et du bois d'œuvre à usage résidentiel. La croissance des ventes devrait entraîner une amélioration des marges d'exploitation. Par conséquent, nonobstant toutes acquisitions éventuelles, le BAIIA prévu pour l'exercice 2020 devrait s'établir dans une fourchette comprise entre 320,0 et 345,0 millions de dollars, comparativement au BAIIA de 312,9 millions de dollars en 2019.

Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la demande générée par les programmes d'entretien régulier demeure relativement stable au fil du temps. Pour l'exercice 2020, les ventes et les marges devraient augmenter grâce à des prix de vente plus élevés, une demande accrue générée par les programmes de remplacement et une pénétration plus importante du marché.

Dans la catégorie des traverses de chemin de fer, les sociétés de chemin de fer nord-américaines continueront d'entretenir le réseau ferroviaire continental du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Pour l'exercice 2020, les ventes et les marges devraient augmenter d'un exercice sur l'autre. L'amélioration de la disponibilité des stocks de traverses de chemin de fer non traitées devrait offrir de nouvelles possibilités de réaliser des ventes auprès des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et d'autres types de clients et permettre de réduire la durée des cycles de traitement. Les marges devraient s'améliorer grâce aux ventes réalisées auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1 qui contribueront à rendre la composition des ventes plus avantageuse.

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, la Société prévoit continuer à profiter de la demande soutenue générée par les projets de nouvelles constructions et de rénovation extérieure dans les marchés résidentiels et commerciaux en Amérique du Nord. Les ventes pour l'exercice 2020 devraient augmenter par rapport au précédent exercice principalement grâce à un accroissement du volume et une pénétration plus importante du marché. La direction suit de près l'évolution des marchés du bois d'œuvre en Amérique du Nord et ajuste ses prix en conséquence de manière à maintenir ses marges, exprimées en dollars, sur des volumes comparables. Les marges, exprimées en dollars absolus, devraient augmenter grâce à un accroissement du volume des ventes, tandis que les marges, exprimées en pourcentage des ventes, devraient se maintenir à des niveaux comparables à ceux de 2019.

Pour l'exercice 2020, les ventes dans la catégorie des produits industriels devraient légèrement reculer du fait que l'entretien des chemins de fer devrait nécessiter moins de composants de ponts et de traverses de passages à niveau.

Dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre, les ventes pour l'exercice 2020 devraient augmenter en raison principalement d'une hausse des volumes de bois d'œuvre. Il est important de souligner que cette catégorie de produits permet à la Société d'optimiser son approvisionnement et qu'elle ne génère pas de marge. Les prix des billots et du bois d'œuvre sont étroitement liés au prix du marché du bois d'œuvre. En conséquence, une hausse ou une baisse du prix du bois d'œuvre aura un impact direct sur le montant des ventes du fait que le prix du bois d'œuvre est transféré aux clients. De même, les marges globales, exprimées en pourcentage des ventes, lorsque prises dans leur ensemble avec d'autres catégories de produits, seront touchées.

La Société prévoit investir de 45,0 millions de dollars à 55,0 millions de dollars dans les dépenses en immobilisations au cours de l'exercice 2020. Cela englobe un investissement dans le contrôle des eaux pluviales et la construction d'un nouveau centre de distribution pour améliorer le rendement d'exploitation des installations de Shelburne récemment acquises, ainsi que des dépenses en vue de l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégrée. De plus, la Société continuera à améliorer l'efficacité opérationnelle et à optimiser un approvisionnement à long terme en produits de préservation pour ses activités de traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs nord-américains de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans ses principaux secteurs des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer, tout en demeurant à l'affût d'occasions dans l'ensemble des catégories de produits.

La vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte du fait que la direction estime que les facteurs fondamentaux de chaque catégorie de produits demeureront solides. La situation financière solide de Stella-Jones lui permettra de poursuivre sa recherche d'occasions d'élargir encore davantage sa présence dans ses marchés de base, tant par la croissance interne que par des acquisitions, et ainsi améliorer la valeur des actionnaires.

Le 10 mars 2020

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



Les 31 décembre 2019 et 2018

## Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Handwritten signature of Eric Vachon in black ink.

Éric Vachon, CPA, CA  
Président et chef de la direction

Handwritten signature of Silvana Travaglini in black ink.

Silvana Travaglini, CPA, CA  
Première vice-présidente et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)  
Le 10 mars 2020

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

## NOTRE OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

## NOTRE AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

## FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Montréal (Québec)

Le 10 mars 2020

<sup>1</sup> FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique no A116853

Aux 31 décembre 2019 et 2018  
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019	2018
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif courant</b>			
Créances	5	179 161	192 380
Stocks	6	970 569	838 558
Impôts sur le résultat à recouvrer		5 976	1 882
Autres actifs courants		36 027	35 567
		<b>1 191 733</b>	<b>1 068 387</b>
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	7	567 804	551 785
Actifs au titre du droit d'utilisation	9	116 755	—
Immobilisations incorporelles	8	114 740	131 658
Goodwill	8	284 901	298 270
Instruments financiers dérivés	19	1 239	7 545
Autres actifs non courants		3 885	4 559
		<b>2 281 057</b>	<b>2 062 204</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passif courant</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	136 237	133 259
Impôts sur le résultat à payer		1 046	—
Instruments financiers dérivés	19	1 998	4 381
Partie courante de la dette à long terme	11	6 540	9 714
Partie courante des obligations locatives	9	29 232	—
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	7 075	12 016
		<b>182 128</b>	<b>159 370</b>
<b>Passif non courant</b>			
Dette à long terme	11	598 371	503 767
Obligations locatives	9	88 910	—
Passifs d'impôt différé	16	100 520	92 557
Provisions et autres passifs non courants	12	11 663	13 959
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	11 035	7 393
Instruments financiers dérivés	19	128	3 748
		<b>992 755</b>	<b>780 794</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	14	216 958	221 328
Surplus d'apport		386	348
Résultats non distribués		967 823	909 060
Cumul des autres éléments du résultat global		103 135	150 674
		<b>1 288 302</b>	<b>1 281 410</b>
		<b>2 281 057</b>	<b>2 062 204</b>
Engagements et éventualités	18		
Événements postérieurs à la date de clôture	23		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

  
Katherine A. Lehman  
Administratrice

  
Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC  
Administratrice

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018  
(en milliers de dollars canadiens)

## Cumul des autres éléments du résultat global

	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investis- sement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	—	—	137 597	—	—	—	—	137 597
Autres éléments du résultat global	—	—	927	101 529	(37 602)	989	64 916	65 843
<b>Résultat global de l'exercice</b>	—	—	138 524	101 529	(37 602)	989	64 916	203 440
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(33 290)	—	—	—	—	(33 290)
Régime d'achat d'actions des employés	1 330	—	—	—	—	—	—	1 330
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(469)	—	(5 196)	—	—	—	—	(5 665)
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	—	50	—	—	—	—	—	50
	861	50	(38 486)	—	—	—	—	(37 575)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410
<b>Résultat global</b>								
Résultat net de l'exercice	—	—	163 078	—	—	—	—	163 078
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 581)	(60 824)	18 012	(4 727)	(47 539)	(50 120)
<b>Résultat global de l'exercice</b>	—	—	160 497	(60 824)	18 012	(4 727)	(47 539)	112 958
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	(38 469)	—	—	—	—	(38 469)
Régime d'achat d'actions des employés	1 387	—	—	—	—	—	—	1 387
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(5 757)	—	(63 265)	—	—	—	—	(69 022)
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	—	38	—	—	—	—	—	38
	(4 370)	38	(101 734)	—	—	—	—	(106 066)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	216 958	386	967 823	191 325	(89 011)	821	103 135	1 288 302

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018  
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2019	2018
		\$	\$
<b>Ventes</b>		<b>2 169 023</b>	2 123 893
<b>Charges</b>			
Coût des ventes (incluant amortissement de 55 927 \$ (24 298 \$ en 2018))	24	<b>1 810 504</b>	1 795 928
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 14 596 \$ (13 804 \$ en 2018))	24	<b>116 598</b>	112 800
Autres pertes (gains), montant net		<b>(416)</b>	8 864
	15	<b>1 926 686</b>	1 917 592
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>242 337</b>	206 301
<b>Charges financières</b>	15	<b>23 655</b>	19 102
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>218 682</b>	187 199
<b>Charge d'impôts sur le résultat</b>			
Exigibles	16	<b>41 335</b>	39 018
Différés	16	<b>14 269</b>	10 584
		<b>55 604</b>	49 602
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>163 078</b>	137 597
<b>Résultat de base et dilué par action ordinaire</b>	14	<b>2,37</b>	1,98

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018  
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>163 078</b>	137 597
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	<b>(60 824)</b>	101 529
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	<b>18 012</b>	(34 332)
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	—	(3 270)
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>(6 434)</b>	1 372
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	<b>1 707</b>	(383)
<b>Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net</b>		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>(3 428)</b>	1 209
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>847</b>	(282)
	<b>(50 120)</b>	65 843
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>112 958</b>	203 440

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018  
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019	2018
		\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Résultat net de l'exercice		163 078	137 597
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	23 831	21 086
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	14 331	17 016
Dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	9	32 361	—
Perte (gains) sur instruments financiers dérivés		(6 131)	8 601
Charges financières		23 655	19 102
Impôts sur le résultat exigibles	16	41 335	39 018
Impôts sur le résultat différés	16	14 269	10 584
Provisions et autres passifs non courants		(5 153)	2 917
Autres		3 454	2 060
		<b>305 030</b>	<b>257 981</b>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie			
Créances		6 162	(13 230)
Stocks		(162 231)	(56 716)
Comptes créditeurs et charges à payer		11 438	13 428
Autres actifs courants		(1 743)	(15 335)
		<b>(146 374)</b>	<b>(71 853)</b>
Intérêts versés		(24 216)	(18 693)
Impôts sur le résultat payés		(44 522)	(39 371)
		<b>89 918</b>	<b>128 064</b>
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation des coûts de financement différés		(259)	(255)
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	13	125 974	18 742
Augmentation de la dette à long terme	13	667	—
Remboursement de la dette à long terme	13	(10 183)	(6 705)
Remboursement des obligations locatives	13	(31 094)	—
Remboursement des ententes de non-concurrence à payer	13	(1 560)	(1 745)
Dividendes sur les actions ordinaires		(38 469)	(33 290)
Rachat d'actions ordinaires		(70 649)	(4 038)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		1 387	1 330
		<b>(24 186)</b>	<b>(25 961)</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Diminution (augmentation) des autres actifs		995	(836)
Acquisition d'entreprises	4	—	(54 491)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 884)	(4 028)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(65 840)	(51 568)
Produit de la cession d'actifs		997	2 390
		<b>(65 732)</b>	<b>(108 533)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>(6 430)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>6 430</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>—</b>	<b>—</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. La Société fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I - Comptabilité.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 10 mars 2020.

### Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

### Périmètre de consolidation

#### Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	Stella-Jones Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Kisatchie Midnight Express, L.L.C.	Stella-Jones Corporation	États-Unis

Le 31 décembre 2019, Stella-Jones CDN Finance Inc., une filiale en propriété exclusive, a été liquidée dans Stella-Jones Inc. À cette même date, Stella-Jones U.S. Finance II Corporation, Stella-Jones U.S. Finance III Corporation, Stella-Jones U.S. II LLC et Stella-Jones U.S. III LLC, toutes des filiales en propriété exclusive, ont été liquidées dans SJ Holding.

Le 31 décembre 2019, Lufkin Creosoting Co., Inc, a fusionné avec McFarland Cascade Holding, Inc. Toute de suite après, à la même date, la société survivante, McFarland Cascade Holding, Inc. a fusionné avec Stella-Jones Corporation.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par la Société. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

### Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état consolidés de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Constatation des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans douze mois ou moins. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Progiciels	Amortissement linéaire	10 ans
Relations clients	Amortissement linéaire	5 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	3 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	–	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

### Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

### Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location*, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres comparatifs, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme.

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Convention comptable liée aux contrats de location avant l'adoption d'IFRS 16 :

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçue du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements de location-financement sont ventilés entre le passif et les frais financiers de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

### Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des douze prochains mois.

### Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Impôts sur le résultat

La charge ou le produit d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en entier, selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

### Avantages postérieurs à l'emploi

#### *Programme d'avantages postérieurs à l'emploi*

La Société offre un programme de soins de santé postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

#### *Régimes de retraite à prestations définies*

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

#### *Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres*

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

#### *Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie*

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des unités d'actions incessibles (« UAI ») et des unités d'actions différées (« UAD ») qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période.

### Instruments financiers

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

#### *Actifs financiers*

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
  - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
  - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l'actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers (suite)

Lorsque le transfert d'une créance client entraîne la décomptabilisation de l'actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

#### *Passifs financiers*

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

#### *Dépréciation*

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

#### *Transactions de couverture*

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

### Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

### Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

### IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2018, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Les ajustements découlant des nouvelles règles en matière de location sont donc comptabilisés dans le solde d'ouverture de l'état consolidé de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Lors de l'adoption de IFRS 16, la Société a comptabilisé les obligations locatives se rapportant aux contrats de location qui avaient auparavant été classés comme des contrats de location simples selon les principes d'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements restants au titre de la location, dont la valeur a été calculée à l'aide du taux marginal d'endettement du preneur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 3,30 %.

Les actifs au titre du droit d'utilisation connexes ont été évalués au montant des obligations locatives, compte tenu d'un ajustement correspondant à tout paiement au titre de la location payé d'avance ou à payer qui a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018.

En appliquant IFRS 16 pour la première fois, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes autorisées par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation en tant que contrats de location à court terme des contrats de location ayant une durée résiduelle de moins de 12 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2019;
- l'exclusion des coûts directs initiaux aux fins de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives présentés ci-après selon le type d'actifs ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Actifs au titre du droit d'utilisation	1 <sup>er</sup> janvier 2019
	\$
Matériel roulant (équipement mobile, véhicules routiers et wagons de train)	79 588
Terrains	33 334
Autres actifs	7 809
<b>Total</b>	<b>120 731</b>

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### **IFRS 16 – Contrats de location (suite)**

Au 31 décembre 2018, la Société a déclaré des paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simples de 132 775 \$, ce qui correspond à la valeur actualisée des paiements au titre de la location, calculée à l'aide du taux marginal d'endettement de la Société au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de 120 731 \$.

Le tableau qui suit présente la répartition des obligations locatives entre les obligations courantes et les obligations non courantes :

Obligations locatives	1 <sup>er</sup> janvier 2019
	\$
Obligations locatives courantes	28 263
Obligations locatives non courantes	92 468
<b>Total</b>	<b>120 731</b>

### **IFRS 3 – Regroupements d'entreprises**

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, relatives à la définition d'une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté de façon anticipée, comme permis, les modifications pour les acquisitions réalisées à partir de cette date. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux**

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu'il est probable qu'une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d'une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu'elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu'il est improbable qu'un traitement fiscal donné soit accepté, l'entité doit déterminer l'incidence de l'incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l'aide de l'une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d'occurrence est la plus élevée parmi tout l'éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d'occurrence.

La Société a appliqué IFRIC 23 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'application de cette nouvelle interprétation n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### **IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence**

En septembre 2019, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Réforme des taux d'intérêt de référence* (projet de modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* et d'IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*) qui permet de poursuivre la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement des taux d'intérêt de référence existants par des taux d'intérêt alternatifs sans risque. Les modifications seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'adoption anticipée étant permise, et s'appliqueront aux relations de couverture qui existent au début d'une période de présentation de l'information financière ou qui sont désignées par la suite, et aux profits et aux pertes qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au moment de l'adoption. L'adoption de ces modifications permettra à la Société de maintenir ses relations de couverture actuelles et de supposer que les taux de référence actuels continueront d'exister sans incidence importante sur les états financiers consolidés. Au cours du quatrième trimestre, la Société a adopté par anticipation cette norme modifiée et ce changement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

- a) Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated (« WP »), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27 506 \$ (21 609 \$ US), excluant approximativement 423 \$ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 \$ US. Le billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
<b>Actifs acquis</b>	
Créances	3 923
Stocks	8 485
Immobilisations corporelles	18 212
Relations clients	242
Goodwill	1 061
	31 923
<b>Passifs repris</b>	
Passifs d'impôt différé	424
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs repris</b>	<b>31 499</b>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	27 506
Contrepartie à payer	654
Billet à payer non garanti	3 339
<b>Contrepartie transférée</b>	<b>31 499</b>

#### 4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 4,00 %. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

- b) Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products (« PFP »), une division de Prendville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 26 985 \$ excluant approximativement 425 \$ de frais liés à la transaction, dont 159 \$ et 266 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les états consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

	\$
<b>Actifs acquis</b>	
Stocks	10 536
Immobilisations corporelles	7 763
Relations clients	5 880
Goodwill	3 995
Actifs d'impôt différé	229
	28 403
<b>Passifs repris</b>	
Provision pour restauration de sites	1 418
<b>Total des actifs nets acquis et des passifs repris</b>	<b>26 985</b>
<b>Contrepartie transférée</b>	
Trésorerie	26 985
<b>Contrepartie transférée</b>	<b>26 985</b>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 10,00 %. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 5 CRÉANCES

	2019	2018
	\$	\$
Créances clients	174 199	184 376
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues	(412)	(2 209)
Créances clients, montant net	173 787	182 167
Montants à recevoir de parties liées	—	454
Autres créances	5 374	9 759
	179 161	192 380

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Courantes	118 900	113 783
En souffrance - de 1 à 30 jours	36 580	51 214
En souffrance - de 31 à 60 jours	10 385	11 251
En souffrance - de plus de 60 jours	8 334	8 128
	174 199	184 376

Dans le cours normal des affaires, la Société a une facilité à laquelle elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles. Aucune créance n'était en cours en vertu de cette facilité au 31 décembre 2019 et 2018. Durant l'année 2019, des créances clients pour un montant de 25 991 \$ (néant en 2018) ont été vendues à cette facilité.

## 6 STOCKS

	2019	2018
	\$	\$
Matières premières	655 074	516 742
Produits finis	315 495	321 816
	970 569	838 558

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles	Équipement de production	Matériel roulant	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>						
Coût	48 452	112 272	376 203	27 944	14 762	579 633
Cumul des amortissements	–	(18 672)	(71 795)	(15 388)	(7 722)	(113 577)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>48 452</b>	<b>93 600</b>	<b>304 408</b>	<b>12 556</b>	<b>7 040</b>	<b>466 056</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Acquisition d'entreprises	1 121	7 823	12 797	4 117	117	25 975
Entrées	1 630	3 165	43 919	669	1 031	50 414
Sorties / dépréciation	(1 622)	–	(478)	(853)	(3)	(2 956)
Dotation aux amortissements	–	(3 406)	(12 260)	(4 272)	(1 148)	(21 086)
Écarts de change	2 618	7 416	21 386	1 189	773	33 382
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>52 199</b>	<b>108 598</b>	<b>369 772</b>	<b>13 406</b>	<b>7 810</b>	<b>551 785</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>						
Coût	52 199	131 933	457 904	32 998	16 959	691 993
Cumul des amortissements	–	(23 335)	(88 132)	(19 592)	(9 149)	(140 208)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>52 199</b>	<b>108 598</b>	<b>369 772</b>	<b>13 406</b>	<b>7 810</b>	<b>551 785</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019</b>						
Valeur comptable nette d'ouverture	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785
Entrées	7 760	5 671	48 940	1 293	1 020	64 684
Sorties / dépréciation	(1 708)	(690)	(1 280)	(400)	–	(4 078)
Dotation aux amortissements	–	(3 680)	(15 036)	(3 894)	(1 221)	(23 831)
Écarts de change	(1 474)	(4 510)	(14 027)	(499)	(246)	(20 756)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>56 777</b>	<b>105 389</b>	<b>388 369</b>	<b>9 906</b>	<b>7 363</b>	<b>567 804</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>						
Coût	56 777	131 460	487 791	31 239	17 546	724 813
Cumul des amortissements	–	(26 071)	(99 422)	(21 333)	(10 183)	(157 009)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>56 777</b>	<b>105 389</b>	<b>388 369</b>	<b>9 906</b>	<b>7 363</b>	<b>567 804</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, des progiciels et un enregistrement de la créosote.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Les ententes de non-concurrence ont été établies en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux de 2,95 %.

### Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressées d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôts effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2019	2018
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	<b>138 547</b>	144 546
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	<b>146 354</b>	153 724
	<b>284 901</b>	298 270

### Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressées d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,10 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles						Total	Goodwill
	Droits de coupe	Relations clients	Ententes de non-concurrence	Progiciels	Autres	Enregistrement de la créosote		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>								
Coût	6 821	148 740	16 270	8 743	8 310	39 178	228 062	270 261
Cumul des amortissements	(1 631)	(75 022)	(11 828)	(2 758)	(6 474)	—	(97 713)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5 190</b>	<b>73 718</b>	<b>4 442</b>	<b>5 985</b>	<b>1 836</b>	<b>39 178</b>	<b>130 349</b>	<b>270 261</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Acquisition d'entreprises	—	6 122	—	—	—	—	6 122	5 599
Entrées	—	—	—	869	3 159	—	4 028	—
Dotation aux amortissements	(256)	(12 193)	(1 612)	(831)	(2 124)	—	(17 016)	—
Écarts de change	—	4 363	298	—	88	3 426	8 175	22 410
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>4 934</b>	<b>72 010</b>	<b>3 128</b>	<b>6 023</b>	<b>2 959</b>	<b>42 604</b>	<b>131 658</b>	<b>298 270</b>
<b>Au 31 décembre 2018</b>								
Coût	6 821	165 931	17 692	9 612	11 557	42 604	254 217	298 270
Cumul des amortissements	(1 887)	(93 921)	(14 564)	(3 589)	(8 598)	—	(122 559)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 934</b>	<b>72 010</b>	<b>3 128</b>	<b>6 023</b>	<b>2 959</b>	<b>42 604</b>	<b>131 658</b>	<b>298 270</b>
<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019</b>								
Valeur comptable nette d'ouverture	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270
Entrées	—	—	—	1 664	220	—	1 884	—
Dotation aux amortissements	(199)	(10 763)	(1 219)	(900)	(1 250)	—	(14 331)	—
Écarts de change	—	(2 254)	(122)	—	(53)	(2 042)	(4 471)	(13 369)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>4 735</b>	<b>58 993</b>	<b>1 787</b>	<b>6 787</b>	<b>1 876</b>	<b>40 562</b>	<b>114 740</b>	<b>284 901</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>								
Coût	6 821	159 330	16 844	11 276	11 724	40 562	246 557	284 901
Cumul des amortissements	(2 086)	(100 337)	(15 057)	(4 489)	(9 848)	—	(131 817)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 735</b>	<b>58 993</b>	<b>1 787</b>	<b>6 787</b>	<b>1 876</b>	<b>40 562</b>	<b>114 740</b>	<b>284 901</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 9 CONTRATS DE LOCATION

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants, en relation aux contrats de location :

	31 décembre 2019	1 <sup>er</sup> janvier 2019
	\$	\$
<b>Actifs au titre du droit d'utilisation</b>		
Matériel roulant	82 140	79 588
Terrains	28 735	33 334
Autres actifs	5 880	7 809
	<b>116 755</b>	<b>120 731</b>
<b>Obligations locatives</b>		
Obligations locatives courantes	29 232	28 263
Obligations locatives non courantes	88 910	92 468
	<b>118 142</b>	<b>120 731</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour la période close le 31 décembre 2019 :

Droit d'utilisation	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	79 588	33 334	7 809	120 731
Ajouts	28 864	523	161	29 548
Dispositions	(1 520)	–	–	(1 520)
Dotation aux amortissements	(26 027)	(3 819)	(2 515)	(32 361)
Réévaluation	4 675	78	565	5 318
Écarts de change	(3 440)	(1 381)	(140)	(4 961)
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>82 140</b>	<b>28 735</b>	<b>5 880</b>	<b>116 755</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour la période close le 31 décembre 2019 :

Obligations locatives	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2019</b>	79 588	33 334	7 809	120 731
Paiements exigibles aux termes des contrats de location	(28 555)	(3 906)	(2 620)	(35 081)
Charges financières	2 690	1 065	232	3 987
Ajouts	28 864	523	161	29 548
Paiements à la résiliation de contrats de location	(1 346)	–	–	(1 346)
Réévaluation	4 675	78	565	5 318
Écarts de change	(3 468)	(1 405)	(142)	(5 015)
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>82 448</b>	<b>29 689</b>	<b>6 005</b>	<b>118 142</b>

## 9 CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

La Société loue du matériel roulant (de l'équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d'autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans et peuvent être assortis d'options de prolongation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les contrats de location de la Société comprenaient essentiellement des contrats de location simples à l'égard desquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété n'avaient pas été transférés à la Société en tant que preneur. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation avec une obligation locative correspondante, à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

Les actifs et les obligations découlant d'un contrat de location sont évalués sur la base de la valeur actualisée. Une obligation locative comprend la valeur actualisée nette des paiements suivants au titre de la location :

- les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de cette option.

Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 3,30 %.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire comme une charge dans l'état consolidé du résultat net. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location assortis d'une durée de 12 mois ou moins. Les actifs de faible valeur comprennent de l'équipement de la technologie de l'information et de petits articles de mobilier de bureau.

## 10 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	65 314	53 021
Montants à payer à des parties liées	—	54
Charges à payer	54 265	60 815
Autres montants à payer	16 658	19 369
	<b>136 237</b>	<b>133 259</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 11 DETTE À LONG TERME

	Note	2019	2018
		\$	\$
Facilités de crédit syndiquées non garanties	11(a)	384 552	273 055
Billets de premier rang non garantis	11(b)	194 820	204 630
Billets à payer non garantis	11(c)	14 480	17 930
Billet à payer garanti	11(d)	6 256	7 321
Autres	11(e)	5 311	11 150
		<b>605 419</b>	514 086
Frais de financement reportés		(508)	(605)
		<b>604 911</b>	513 481
Moins la partie courante de la dette à long terme		6 628	9 810
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(88)	(96)
Total de la partie courante de la dette à long terme		6 540	9 714
		<b>598 371</b>	503 767

- a) Le 3 mai 2019, la Société a amendé et mis à jour la cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016, le 15 mars 2018 et le 14 janvier 2019 (la « Convention de crédit existante »), aux termes d'une sixième convention de crédit amendée et mise à jour (*sixth amended and restated credit agreement*) (la « Convention de Crédit Syndiqué »). Selon les modalités de la Convention de Crédit Syndiqué, les facilités de crédit syndiquées suivantes ont été mises à la disposition de Stella-Jones Inc., de Stella-Jones Corporation et de SJ Holding (collectivement, les « Emprunteurs »), par un syndicat de prêteurs : (i) un crédit rotatif non garanti d'un montant de 325 000 \$ US mis à la disposition des Emprunteurs jusqu'au 27 février 2024, (ii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 000 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 26 février 2021 et (iii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 000 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 28 février 2022. En date du 31 décembre 2019, le financement offert aux termes des facilités de crédit syndiquées était d'un montant maximum de 425 000 \$ US, dont un montant de 116 127 \$ US était non utilisé. De plus, les Emprunteurs peuvent augmenter le montant des facilités de crédit syndiquées en augmentant le montant de l'une ou de plusieurs des facilités de crédit syndiquées ou en ajoutant un ou plusieurs nouveaux prêts à terme à avance unique, dans chaque cas, jusqu'à concurrence d'un montant total de 350 000 \$ US, étant toutefois convenu qu'au plus cinq prêts à terme peuvent être en cours à tout moment. Les Emprunteurs peuvent obtenir de tels prêts à terme sur demande écrite et sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens, d'acceptations bancaires (« ABs »), de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 %, et l'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts LIBOR et aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur le ratio d'endettement.

La Société conclut des contrats de produits dérivés (swap) portant sur les taux d'intérêt de façon à réduire l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette. Le détail de ces contrats de produits dérivés en vigueur au 31 décembre 2019 est décrit à la Note 19, *Instruments financiers*.

Au 31 décembre 2019, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 153 258 \$ (118 000 \$ US), ce montant étant désigné en totalité comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société est partie à deux ententes de prêts à demande avec deux banques faisant partie du syndicat de prêteurs offrant à la Société les facilités de crédit syndiquées et dispose aux termes de ces ententes d'un financement total d'un montant maximal de 75 000 \$ US, selon des termes et des conditions similaires aux termes et conditions prévus à la Convention de Crédit Syndiqué. Cette dette, si requise par la Société, sera incluse sous la rubrique des obligations à court terme étant donné que les banques prêteuses ont le droit à tout moment de demander le remboursement de ces prêts. Au 31 décembre 2019, aucun emprunt n'avait été effectué en vertu de ces facilités de prêts à demande.

## 11 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Afin de maintenir en place les facilités de crédit syndiquées et les prêts à demande, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers. La Société doit maintenir un ratio de la dette nette sur bénéfiques avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), qui inclue l'impact de IFRS 16, *Contrats de location*, ne devant pas excéder 3,50 :1 et un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 3,00 :1. Au 31 décembre 2019, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers.

- b) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 000 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang série A d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et de billets premier rang série B d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie du crédit rotatif alors en cours. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Afin de maintenir en place les billets, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de dette nette sur le BAIIA qui inclue l'impact de IFRS 16, *Contrats de location*, ne devant pas excéder 3,50 :1, un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 2,50 :1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15,00 %. Au 31 décembre 2019, la Société respectait ses engagements et ses ratios financiers.

- c) Aux termes de l'acquisition de deux entreprises datée du 3 juin 2016, la Société a endossé deux billets à payer non garantis totalisant 18 256 \$ (14 104 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Les billets sont payables en trois versements, incluant les intérêts, totalisant 3 000 \$ US en juin 2019 et 2020 et 9 000 \$ US en juin 2021. Les billets ont été initialement constatés à une juste valeur totalisant 15 676 \$ (12 112 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des billets est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 3 juin 2016, la Société a pris en charge un billet à payer portant intérêt au taux de 5,76 %, garanti par le terrain de l'usine de Pineville et ayant un solde de 5 685 \$ US. Le billet est payable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 163 \$ US, jusqu'en juillet 2028. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition de plusieurs entreprises, la Société a endossé des billets à payer et a comptabilisé un solde de prix d'achat totalisant 14 989 \$.
- f) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital
	\$
2020	7 069
2021	13 065
2022	1 236
2023	1 270
2024	483 269
Par la suite	100 238
	606 147
Ajustement de la juste valeur	(728)
	605 419

- g) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 598 736 \$ au 31 décembre 2019 (501 950 \$ en 2018) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions			Autres passifs non courants			
	Restauration de sites	Autres	Total	UAI	Ententes de non- concurrence à payer	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	12 044	3 706	15 750	2 248	5 508	7 756	23 506
Entrées	1 519	506	2 025	5 597	–	5 597	7 622
Acquisition d'entreprises	1 418	–	1 418	–	–	–	1 418
Renversement de provisions	(830)	(523)	(1 353)	–	–	–	(1 353)
Paievements	(2 867)	(537)	(3 404)	(1 539)	(1 745)	(3 284)	(6 688)
Désactualisation des intérêts	–	–	–	–	124	124	124
Écarts de change	812	142	954	–	392	392	1 346
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	12 096	3 294	15 390	6 306	4 279	10 585	25 975
Entrées	2 211	735	2 946	5 080	–	5 080	8 026
Renversement de provisions	(2 067)	(1 705)	(3 772)	(2 486)	–	(2 486)	(6 258)
Paievements	(2 730)	(579)	(3 309)	(3 612)	(1 560)	(5 172)	(8 481)
Désactualisation des intérêts	–	–	–	–	116	116	116
Écarts de change	(409)	(57)	(466)	–	(174)	(174)	(640)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>9 101</b>	<b>1 688</b>	<b>10 789</b>	<b>5 288</b>	<b>2 661</b>	<b>7 949</b>	<b>18 738</b>

Analyse des provisions et des autres passifs non courants :

	2019	2018
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	5 614	9 294
Autres passifs non courants	1 461	2 722
Total partie courante	7 075	12 016
Partie non courante		
Provisions	5 175	6 095
Autres passifs non courants	6 488	7 864
Total partie non courante	11 663	13 959
	18 738	25 975

## 12 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

### Provisions

#### *Restauration de sites*

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de un à quinze ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide d'un taux avant impôts de 3,10 %, reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Au 31 décembre 2019, une provision totale de 9 101 \$ (12 096 \$ en 2018) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours.

### Autres passifs non courants

#### *Unités d'actions incessibles*

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains hauts dirigeants et membres clés du personnel, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que la personne soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

Les UAI octroyées le 21 mars 2016 ont atteint leur date anniversaire le 21 mars 2019 et ont été entièrement payées.

Le 19 mars 2018 et le 19 mars 2019, la Société a octroyé à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel un nombre total de 62 606 UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 13 mars 2018, le comité de rémunération et le conseil d'administration ont dérogé du calcul sous lequel les UAI sont accordées et ont octroyé 200 000 UAI aux membres de la haute direction à titre d'incitatif spécial à long terme. Par la suite, le 7 mai 2018, un incitatif spécial à long terme de 7 632 UAI a été octroyé à un membre nouvellement ajouté à la haute direction.

Le 2 mai 2018, la Société a octroyé M. Brian McManus, l'ancien président et chef de la direction de la Société, 200 000 UAI ayant une date effective d'octroi du 7 mai 2018. Les dates d'acquisition de l'octroi étaient les 7 mai 2019 (pour les premiers 60 000 UAI); 7 mai 2020 (pour la seconde tranche de 60 000 UAI) et 7 mai 2021 (pour les 80 000 UAI restantes), sujet à des termes et conditions relatives à la démission, l'invalidité, le décès et autres. Le 7 mai 2019, les premiers 60 000 UAI ont été payés. M. McManus a quitté ses fonctions de président et chef de la direction le 11 octobre 2019 et a renoncé à toutes les UAI restantes. En conséquence, une provision de 2 486 \$ a été renversée.

#### *Unités d'actions différées*

Le 1<sup>er</sup> mai 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs non membres de la direction de Stella-Jones Inc. (le « régime UAD »), dont l'objectif est d'offrir à ses participants une forme de rémunération supplémentaire tout en favorisant une meilleure correspondance entre les intérêts des participants et ceux des actionnaires de la Société en vue de créer une valeur à long terme pour les actionnaires.

Aux termes du régime UAD, le ou vers le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année (la « date d'attribution des UAD »), les participants qui sont des administrateurs non membres de la direction ainsi que le président du conseil reçoivent un montant de participation minimum de 15 \$ et de 25 \$ respectivement, ou tout autre montant que le conseil d'administration peut déterminer au cours d'une année donnée, et auquel ils peuvent ajouter une portion de leurs honoraires à titre d'administrateur (la « rémunération différée »), ce montant étant par la suite divisé par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pendant les 5 jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des UAD (la « valeur des UAD »). Chaque participant reçoit le nombre d'UAD obtenues en divisant la rémunération différée par la valeur des UAD à la date d'attribution des UAD.

Le 3 juillet 2019, un total de 2 126 UAD étaient octroyées.

Toutes les UAD deviennent acquises et sont réglées en espèces à la date de règlement, qui est déclenchée au moment où un participant cesse d'être un membre du conseil. À la date de règlement, le nombre total d'UAD acquises est multiplié par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pendant les 5 jours de bourse précédant immédiatement la date de règlement.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

Obligations liées aux activités de financement					
	Dettes à long terme	Facilités de crédit syndiquées	Obligations locatives	Ententes de non-concurrence à payer	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	(223 557)	(232 083)	–	(5 508)	(461 148)
Flux de trésorerie	6 705	(18 742)	–	1 745	(10 292)
Ajustements dus au taux de change	(22 740)	(22 230)	–	(392)	(45 362)
Autres variations sans effet de trésorerie	(833)	–	–	(124)	(957)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(240 425)</b>	<b>(273 055)</b>	<b>–</b>	<b>(4 279)</b>	<b>(517 759)</b>
Comptabilisé à l'adoption d' IFRS 16 (note 9)	–	–	(120 731)	–	(120 731)
Flux de trésorerie	9 516	(125 974)	31 094	1 560	(83 804)
Ajustements dus au taux de change	11 197	14 477	5 015	174	30 863
Ajouts d'obligations locatives	–	–	(27 849)	–	(27 849)
Autres variations sans effet de trésorerie	(647)	–	(5 671)	(116)	(6 434)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>(220 359)</b>	<b>(384 552)</b>	<b>(118 142)</b>	<b>(2 661)</b>	<b>(725 714)</b>

### 14 CAPITAL-ACTIONS

	2019	2018
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	69 268	69 342
Régimes d'achat d'actions des employés*	35	32
Rachat d'actions ordinaires*	(1 836)	(106)
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	67 467	69 268

\* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :
- Autorisé
    - Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série
    - Actions ordinaires en nombre illimité

## 14 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

## b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2019	2018
<b>Résultat net se rapportant aux actions ordinaires</b>	<b>163 078 \$</b>	137 597 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	<b>68 761</b>	69 352
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	<b>7</b>	8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	<b>68 768</b>	69 360
<b>Résultat de base et dilué par action ordinaire**</b>	<b>2,37 \$</b>	1,98 \$

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

\*\* Le résultat de base et dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

## c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 décembre 2018, le TSX a accepté l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été entamée pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2018. Durant cette période, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires. Durant la période de douze mois close le 31 décembre 2019, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 794 588 actions ordinaires pour une contrepartie de 69 022 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 38,46 \$. Au 31 décembre 2018, la Société s'était engagée à racheter aux fins d'annulation 41 662 actions ordinaires pour une contrepartie de 1 627 \$ ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 39,05 \$. À cette date, la Société avait comptabilisé un passif financier pour un montant de 1 627 \$, avec une contrepartie aux capitaux propres. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annulées en même temps.

## d) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 14 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2019		2018	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice**
		\$		\$
<b>En circulation à la clôture de l'exercice</b>	<b>45</b>	<b>40,05</b>	45	40,05
<b>Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice</b>	<b>45</b>	<b>40,05</b>	39	38,67

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2019 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Échéance
		\$		\$	
Mai 2013	15	22,13	15	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	30	49,01	Novembre 2025
	<b>45</b>		<b>45</b>		

\* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

\*\* Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

### e) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'a été octroyée en 2019. En 2019, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 38 \$ (50 \$ en 2018).

### f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2019, 20 482 actions ordinaires (17 591 en 2018) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 34,58 \$ par action (37,02 \$ en 2018).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2019, 14 745 actions ordinaires (13 889 en 2018) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 37,55 \$ par action (40,11 \$ en 2018).

### g) Transactions entre parties liées

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Stella Jones International S.A. détenait, directement ou indirectement, approximativement 38,30 % des actions ordinaires en circulation de la Société. À la suite d'un placement secondaire clôturant le 21 février 2018, le pourcentage d'actions ordinaires en circulation détenues par Stella Jones International S.A. a été réduit à 31,10 %. Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans la Société dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme et d'un placement privé concomitant.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 15 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2019	2018
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 512 171	1 537 542
Charges au titre des avantages du personnel	148 014	143 473
Dotation aux amortissements	70 523	38 102
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	45 680	43 746
Frais de transport	109 128	105 513
Autres frais	41 170	49 216
	<b>1 926 686</b>	<b>1 917 592</b>

	2019	2018
	\$	\$
<b>Charges au titre des avantages du personnel</b>		
Traitements, salaires et avantages	136 566	127 587
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	38	50
UAI	2 594	7 189
Charges au titre des prestations de retraite	2 252	2 259
Régimes enregistrés de retraite collectifs	6 564	6 388
	<b>148 014</b>	<b>143 473</b>

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2019	2018
	\$	\$
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur facilités de crédit syndiquées	10 994	10 168
Intérêts sur billets à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	1 382	1 797
Intérêts sur billets de premier rang non garantis	7 292	7 137
Intérêts sur obligations locatives	3 987	—
	<b>23 655</b>	<b>19 102</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2019	2018
	\$	\$
<b>Impôts exigibles</b>		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	41 191	38 710
Ajustements au titre des exercices précédents	144	308
<b>Total des impôts exigibles</b>	<b>41 335</b>	<b>39 018</b>
<b>Impôts différés</b>		
Naissance et renversement des écarts temporaires	16 420	10 965
Incidences de la différence des taux d'imposition	(795)	(191)
Ajustements au titre des exercices précédents	(1 356)	(190)
<b>Total des impôts différés</b>	<b>14 269</b>	<b>10 584</b>
<b>Charge d'impôts</b>	<b>55 604</b>	<b>49 602</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>218 682</b>	<b>187 199</b>
Impôt calculé avec un taux national de 26,39 % ( 26,46 % en 2018) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	57 710	49 533
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	521	454
Éléments de résultat non imposables	(5 029)	(5 368)
Dépenses non déductibles	4 362	5 062
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(795)	(191)
Ajustements de la charge d'impôt au titre des exercices précédents	(706)	118
Comptabilisation des crédits d'impôt des exercices précédents	(506)	-
Autres	47	(6)
<b>Charge d'impôts</b>	<b>55 604</b>	<b>49 602</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Devant être recouvrés dans plus de 12 mois	3 187	2 894
Devant être recouvrés dans les 12 mois	9 150	11 454
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(112 857)	(106 905)
<b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>(100 520)</b>	<b>(92 557)</b>

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Aux 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(92 557)</b>	<b>(72 408)</b>
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(14 269)	(10 584)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	2 554	(3 935)
Acquisition d'entreprises	—	(2)
Écarts de change	3 752	(5 628)
<b>Aux 31 décembre</b>	<b>(100 520)</b>	<b>(92 557)</b>

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Réserves	Prestations de retraite différées	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs d'impôt différé</b>					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	8 465	1 951	3 381	—	13 797
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	120	165	(17)	2 152	2 420
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	(282)	(3 270)	—	(3 552)
Acquisition d'entreprises	1 094	—	—	—	1 094
Écarts de change	615	68	(94)	—	589
<b>Au 31 décembre 2018</b>	10 294	1 902	—	2 152	14 348
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(1 330)	72	—	(1 231)	(2 489)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	847	—	—	847
Écarts de change	(335)	(27)	—	(7)	(369)
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>8 629</b>	<b>2 794</b>	<b>—</b>	<b>914</b>	<b>12 337</b>

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	(59 869)	(24 435)	(1 901)	(86 205)
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(13 158)	35	119	(13 004)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	—	(383)	(383)
Acquisition d'entreprises	(1 096)	—	—	(1 096)
Écarts de change	(4 610)	(1 607)	—	(6 217)
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>(78 733)</b>	<b>(26 007)</b>	<b>(2 165)</b>	<b>(106 905)</b>
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(11 504)	(299)	23	(11 780)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	—	—	1 707	1 707
Écarts de change	3 124	997	—	4 121
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>(87 113)</b>	<b>(25 309)</b>	<b>(435)</b>	<b>(112 857)</b>

Au 31 décembre 2019, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de 2 069 \$ (1 925 \$ en 2018) relativement à des pertes en capital s'élevant à 15 598 \$ (14 579 \$ en 2018) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 527 956 \$ au 31 décembre 2019 (461 407 \$ en 2018).

**17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

Pour ses installations canadiennes, la Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Pour ses installations américaines, Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies.

Les régimes de retraite à prestations définies, autre que le régime interentreprises, sont fermés aux nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé.

La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	6 564	6 388
Régimes de retraite à prestations définies	1 420	1 467
Cotisations au régime interentreprises	697	625
Autres avantages postérieurs à l'emploi	135	167

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>		
Passif non courant :		
Obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations définies	<b>(8 515)</b>	(5 185)
Obligation liée au régime d'avantages postérieurs à l'emploi	<b>(2 520)</b>	(2 208)
	<b>(11 035)</b>	(7 393)

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Le tableau qui suit présente les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autre que le régime interentreprises, et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société :

	Régimes de retraite à prestation définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 213	29 402	2 208	2 501
Coût des services rendus au cours de l'exercice	936	1 002	49	80
Cotisations de l'employé	33	36	—	—
Coût financier	1 171	1 055	86	87
Prestations versées	(1 220)	(1 406)	(76)	(71)
Écarts actuariels				
Écarts entre résultats et prévisions	285	20	—	(237)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	201	(31)	—	—
Ajustements liés aux hypothèses financières	4 053	(1 726)	253	(152)
Écarts de change	(480)	861	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>34 192</b>	<b>29 213</b>	<b>2 520</b>	<b>2 208</b>
<b>Actif des régimes</b>				
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	24 028	24 228	—	—
Revenu d'intérêts sur les actifs	687	590	—	—
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	1 156	(738)	—	—
Cotisations de l'employeur	1 139	933	76	71
Cotisations de l'employé	33	36	—	—
Effet du plafond des actifs	201	(193)	—	—
Prestations versées	(1 220)	(1 406)	(76)	(71)
Écarts de change	(347)	578	—	—
<b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>25 677</b>	<b>24 028</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Obligation nette au titre des prestations constituées</b>	<b>(8 515)</b>	<b>(5 185)</b>	<b>(2 520)</b>	<b>(2 208)</b>

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 997 \$.

Le déficit des régimes de retraite à prestations définies pour les régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés est de 8 515 \$ au 31 décembre 2019 (7 756 \$ au 31 décembre 2018).

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
<b>État consolidé du résultat net</b>				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	936	1 002	49	80
Coût financier	1 171	1 055	86	87
Revenu d'intérêts sur les actifs	(687)	(590)	—	—
<b>Total des coûts comptabilisés</b>	<b>1 420</b>	<b>1 467</b>	<b>135</b>	<b>167</b>
<b>État consolidé du résultat global</b>				
Écarts actuariels	(3 175)	820	(253)	389
<b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b>	<b>(3 175)</b>	<b>820</b>	<b>(253)</b>	<b>389</b>
<b>Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>				
Solde des écarts actuariels aux 1 <sup>er</sup> janvier	(3 371)	(4 012)	(66)	(352)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	(2 394)	641	(187)	286
<b>Solde des écarts actuariels au 31 décembre</b>	<b>(5 765)</b>	<b>(3 371)</b>	<b>(253)</b>	<b>(66)</b>

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019	2018	2019	2018
	%	%	%	%
<b>Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre</b>				
Taux d'actualisation	3,10	3,90	3,10	3,90
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	s.o.	s.o.
<b>Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre</b>				
Taux d'actualisation	3,90	3,50	3,90	3,40

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (SUITE)

Aux fins de l'évaluation du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par le régime de 5,50 % a été présumé pour 2020. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement, sur une base linéaire, pour atteindre 5,00 % en 2023. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	31	(27)
Incidence sur le coût des prestations	1	(1)

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2019	2018
	%	%
Titres de participation cotés	29,00	27,00
Titres de créance cotés	43,00	42,00
Contrats d'assurance garantis	27,00	30,00
Placements à court terme et trésorerie	1,00	1,00
	100,00	100,00

## 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- La Société a émis des garanties de 27 456 \$ (29 716 \$ en 2018) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS

### Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats dérivés sur marchandises a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché. Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des différents contrats détaillés dans la note ci-dessous :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif non courant</b>		
Contrats de swap de taux d'intérêt	1 239	7 545
	<b>1 239</b>	<b>7 545</b>
<b>Passif courant</b>		
Contrats dérivés sur marchandises	1 998	4 381
	<b>1 998</b>	<b>4 381</b>
<b>Passif non courant</b>		
Contrats de swap de taux d'intérêt	128	—
Contrats dérivés sur marchandises	—	3 748
	<b>128</b>	<b>3 748</b>

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2019, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour pertes de crédit attendues aux 31 décembre 2019 et 2018. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 15,84 % des ventes totales pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2019 (16,60 % en 2018) et un solde des créances de 6 970 \$ au 31 décembre 2019 \$ (5 678 \$ en 2018). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes (gains), montant net ». Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2019 et 2018 :

2019				
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US

2018				
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2019	Décembre 2019	2,23 \$ US
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US

\* Représente un volume également réparti sur l'année.

La juste valeur des contrats dérivés sur marchandises ci-haut basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2019 représente un passif courant de 1 998 \$ (un passif courant de 4 381 \$ et un passif non courant de 3 748 \$ en 2018) dans l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2019 et 2018. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Risque de liquidité (suite)

Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit syndiquées (Note 11a)) rendues disponibles par un syndicat bancaire, lesquelles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2019, un montant de 150 826 \$ (116 127 \$ US) (291 569 \$ (213 729 \$ US) en 2018) était disponible sur les facilités de crédit syndiquées de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2019					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	136 237	136 237	136 237	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	604 911	696 101	25 773	51 828	510 363	108 137
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	118 142	131 532	32 546	51 621	24 830	22 535
Contrats dérivés sur marchandises	1 998	2 019	1 833	186	—	—
Ententes de non-concurrence	2 661	2 825	1 526	1 299	—	—
	863 949	968 714	197 915	104 934	535 193	130 672

	2018					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133 259	133 259	133 259	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	513 481	601 849	25 507	51 683	303 142	221 517
Contrats dérivés sur marchandises	8 129	8 354	4 108	4 246	—	—
Ententes de non-concurrence	4 279	4 570	1 603	2 967	—	—
	659 148	748 032	164 477	58 896	303 142	221 517

\* Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2019.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant 5 458 \$ (1 720 \$ au 31 décembre 2018) et 6 697 \$ (5 566 \$ au 31 décembre 2018), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

	2019	2018
	\$	\$
Diminution du résultat net	124	385
Diminution du résultat global	34 813	37 510

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2019, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 76,20 % (96,00 % en 2018) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Les facilités de crédit syndiquées définies à la Note 11a) sont rendues disponibles par un syndicat bancaire. Le financement de ces facilités est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des ABs, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde de clôture des facilités de crédit syndiquées, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 487 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (370 \$ en 2018).

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

## Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Entrée en vigueur	Échéance	2019
		%			Équivalent nominal
					\$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	110 398
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	129 880

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé	Entrée en vigueur	Échéance	2018
		%			Équivalent nominal
					\$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	115 957
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	136 420

\* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur une grille de prix incluse dans la Convention de Crédit.

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2019, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2019. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2019 représente un actif non courant de 1 239 \$ et un passif non courant de 128 \$ présentés dans l'état consolidé de la situation financière (un actif non courant de 7 545 \$ en 2018). Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt, au 31 décembre 2019, aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 111 \$ (755 \$ en 2018) approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 20 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2019	2018
	\$	\$
Dette totale	<b>604 911</b>	513 481
Capitaux propres	<b>1 288 302</b>	1 281 410
Total du capital	<b>1 893 213</b>	1 794 891
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	<b>0,32:1</b>	0,29:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et ses facilités de crédit syndiquées. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,50:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 21 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

### Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	3 808	5 010
Rémunération fondée sur des actions	459	5 293
	4 267	10 303

## 22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans dix-neuf états américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Canada	654 466	679 642
États-Unis	1 514 557	1 444 251
	2 169 023	2 123 893

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Bois traité sous pression</b>		
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	779 199	725 009
Traverses de chemin de fer	678 187	662 392
Bois à usage résidentiel	471 665	474 399
Produits industriels	128 210	109 195
<b>Billots et bois d'œuvre</b>	111 762	152 898
	2 169 023	2 123 893

31 décembre 2019 et 2018  
(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 22 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les immobilisations corporelles, incorporelles, le goodwill et les actifs au titre du droit d'utilisation sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Canada	149 083	124 246
États-Unis	418 721	427 539
	<b>567 804</b>	<b>551 785</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Canada	30 892	33 977
États-Unis	83 848	97 681
	<b>114 740</b>	<b>131 658</b>
<b>Goodwill</b>		
Canada	19 403	19 403
États-Unis	265 498	278 867
	<b>284 901</b>	<b>298 270</b>
<b>Actifs au titre du droit d'utilisation</b>		
Canada	17 810	–
États-Unis	98 945	–
	<b>116 755</b>	<b>–</b>

## 23 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- a) Le 24 février 2020, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2025, de sa facilité de crédit rotatif non-garantie. Cette prolongation a été obtenue à travers un amendement à la sixième entente de crédit amendée et mise à jour en date du 3 mai 2019.
- b) Le 10 mars 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire payable le 24 avril 2020 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 avril 2020.

## 24 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, un montant d'amortissement lié aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 13 804 \$ a été reclassé du coût des ventes aux frais de ventes et d'administration.

# ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Katherine A. Lehman <sup>(1) (3)</sup>

Présidente du conseil,  
Stella-Jones Inc.  
Associée et directrice,  
Hilltop Private Capital LLC  
(Société de capital  
d'investissement)  
New York (NY), États-Unis  
Administratrice depuis  
octobre 2016

### Robert Coallier <sup>(1) (3)</sup>

Administrateur de Sociétés  
Montréal (Québec)  
Administrateur depuis janvier 2020

### Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC <sup>(1) (3)</sup>

Administratrice de Sociétés  
Boucherville (Québec)  
Administratrice depuis  
décembre 2018

### James A. Manzi, Jr. <sup>(2) (3)</sup>

Administrateur de Sociétés  
Tampa (FL), États-Unis  
Administrateur depuis avril 2015

### Douglas Muzyka <sup>(2) (4)</sup>

Administrateur de Sociétés  
Philadelphie (PA), États-Unis  
Administrateur depuis  
décembre 2019

### Simon Pelletier <sup>(1) (2) (4)</sup>

Vice-président principal,  
Ventes et exploitations  
nord-américains, Metso  
(fabriquant d'équipement de  
traitement des minéraux et  
fournisseur de services dans le  
secteur minier et le secteur de la  
construction)  
Senneville (Québec)  
Administrateur depuis mai 2012

### Éric Vachon, CPA, CA

Président et chef de la direction,  
Stella-Jones Inc.  
Montréal (Québec)  
Administrateur depuis  
octobre 2019

### Mary Webster <sup>(2) (4)</sup>

Administratrice de Sociétés,  
Wayzata (MN), États-Unis  
Administratrice depuis mai 2007

- (1) Membre du comité d'audit
- (2) Membre du comité de l'environnement,  
de la santé et de la sécurité
- (3) Membre du comité de rémunération
- (4) Membre du comité de gouvernance et  
de nomination

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de sollicitation de procuration en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 7 mai 2020.

## DIRIGEANTS

### Katherine A. Lehman

Présidente du conseil

### Éric Vachon, CPA, CA

Président et chef de la direction

### Silvana Travaglini, CPA, CA

Première vice-présidente et  
chef des finances

### Marla Eichenbaum

Vice-présidente,  
conseillère juridique et  
secrétaire

### Ian Jones

Premier vice-président

### Gordon Murray

Vice-président,  
Environnement et technologie  
et directeur général,  
Région atlantique

### André Daigle

Vice-président,  
Région centrale

## HAUTE DIRECTION

### Jeff Brandt

Vice-président,  
Transport et logistique  
Stella-Jones Corporation

### George Caric

Vice-président, Marketing,  
Traverses de chemin de fer  
Stella-Jones Corporation

### Kevin Comerford

Vice-président,  
Ventes, Poteaux et produits  
à usage résidentiel  
Stella-Jones Corporation

### Sylvain Couture

Vice-président, Exploitation,  
Région central  
Stella-Jones Inc.

### W.G. Downey, Jr.

Vice-président, Approvisionnement  
des traverses, États-Unis  
Stella-Jones Corporation

### Marcell Driessen

Vice-président,  
Ressources humaines  
Stella-Jones Corporation

### Ian Jones

Premier vice-président,  
Poteaux et bois d'œuvre  
Stella-Jones Corporation

### James Kenner

Vice-président, conseiller juridique,  
Activités d'exploitation américaines  
Stella-Jones Corporation

### Patrick Kirkham

Vice-Président, Exploitation,  
Traverses de chemin de fer  
Stella-Jones Corporation

### Wayne Kasmierczyk

Vice-président, Exploitation,  
Poteaux (Pin jaune du sud)  
Stella-Jones Corporation

### Andy Morgan

Vice-président, Exploitation,  
Poteaux (Espèces de l'Ouest)  
Stella-Jones Corporation

### Jim Raines

Vice-président, Ventes,  
Traverses de chemin de fer  
Stella-Jones Corporation

### Patrick Stark

Vice-président,  
Environnement, santé et sécurité  
Activités d'exploitation américaines  
Stella-Jones Corporation

### Michael Sylvester

Premier vice-président,  
Traverses de chemin de fer  
Stella-Jones Corporation

### David Whitted

Vice-président,  
Opération des ventes,  
Traverses de chemin de fer  
Stella-Jones Corporation

### Jon Younce

Vice-président, Approvisionnement,  
Poteaux et bois d'œuvre  
Stella-Jones Corporation

### Ron Zeegers

Vice-président,  
Exploitation, l'ouest du Canada  
Stella-Jones Inc.

# BUREAUX D'EXPLOITATION – CANADA

## SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

### Stella-Jones Inc.

3100, boul. de la Côte-Vertu  
Bureau 300  
Saint-Laurent (Québec)  
H4R 2J8  
T: (514) 934-8666  
F: (514) 934-5327

## ALBERTA

### Usine

39 miles SE of Calgary,  
Hwy. 24  
Carseland (Alberta)  
TOJ 0M0  
T: (403) 934-4600  
F: (403) 934-5880

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

### Usine et bureau de ventes

25 Braid Street  
New Westminster  
(Colombie-Britannique)  
V3L 3P2  
T: (604) 521-4385  
F: (604) 526-8597

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

### Usine

7400 Galloway Mill Road  
Galloway  
(Colombie-Britannique)  
VOB 7P0  
T: (250) 429-3493  
F: (250) 429-3931

### Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street  
Prince George  
(Colombie-Britannique)  
V2N 5S4  
T: (250) 561-1161  
F: (250) 561-0903

### Service des Fibres et terrains boisés

4661 60th Street SE  
Salmon Arm  
(Colombie-Britannique)  
V1E 1X2  
T: (250) 832-1180  
F: (250) 832-7933

## MANITOBA

### Usine

205 Hwy. 16 West  
Neepawa (Manitoba)  
R0J 1H0  
T: (204) 476-7700  
F: (204) 476-2212

## NOUVELLE-ÉCOSSE

### Usine et bureau de ventes

278 Park Street  
Truro (Nouvelle-Écosse)  
B2N 5C1  
T: (902) 893-9456  
F: (902) 893-3874

## ONTARIO

### Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole  
7818 Wellington Road 22  
R.R. #5  
Guelph (Ontario)  
N1H 6J2  
T: (519) 822-3901  
F: (519) 822-5411

### Usine et bureau de ventes

1 Ram Forest Road  
Stouffville (Ontario)  
L4A 2G7  
T: (905) 727-1164  
F: (905) 727-7758

### Usine et bureau de ventes

321 Lansdowne Street East  
Peterborough (Ontario)  
K9J 7X6  
T: (705) 745-3223  
F: (705) 745-3793

## ONTARIO

### Usine

11045 Hwy. 124  
South River (Ontario)  
POA 1X0  
T: (705) 386-2371  
F: (705) 386-2335

### Usine

309 Main Street West  
Shelburne (Ontario)  
L9V 2X8  
T: (519) 925-5915  
F: (519) 925-3061

## QUÉBEC

### Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier  
Delson (Québec)  
J5B 2H8  
T: (450) 632-2011  
T: 1 (800) 387-5027  
F: (450) 632-3211

### Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est  
Gatineau (Québec)  
J8M 1V6  
T: (819) 986-8998  
F: (819) 986-9875

## QUÉBEC

### Usine

2210, chemin St-Roch  
Sorel-Tracy (Québec)  
J3R 3L2  
T: (450) 742-5977  
F: (450) 742-8832

### Usine

2549, Chemin Francisco  
Rivière-Rouge (Québec)  
J0T 1T0  
T: (819) 275-3353  
F: (819) 275-1002

# BUREAUX D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

BUREAU CORPORATIF LÉGAL ET CONFORMITÉ		ALABAMA		
<b>Stella-Jones Corporation</b> Park West One 1000 Cliff Mine Road Suite 500 Pittsburgh (PA) 15275 États-Unis T: (412) 325-0202 F: (412) 774-1689	<b>Stella-Jones Corporation</b> 15700 College Blvd., Suite 300 Lenexa (KS) 66219 États-Unis T: (913) 948-9478 F: (913) 538-2226	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 100 McKinney Drive Clanton (AL) 35045 États-Unis T: (205) 280-3950 F: (205) 665-2545	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 1051 Highway 25 South Montevallo (AL) 35115 États-Unis T: (205) 679-4005 F: (205) 665-2545	
ARIZONA	ARKANSAS	GÉORGIE		INDIANA
<b>Usine</b> McFarland Cascade 850 West Chambers St. Eloy (AZ) 85231 États-Unis T: (520) 466-7801 F: (520) 466-3607	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 4260 South Arkansas Ave. Russellville (AR) 72802 États-Unis T: (479) 968-5085 F: (479) 968-4636	<b>Usine</b> McFarland Cascade 6040 Highway 79N Rison (AR) 71665 États-Unis T: (870) 325-7070 F: (870) 325-7050	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 3500 Pateville Road Cordele (GA) 31015 États-Unis T: (229) 273-8012 F: (229) 273-8220	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 3818 S. County Road 50 E Winslow (IN) 47598 États-Unis T: (812) 789-5331 F: (812) 789-5335
KENTUCKY	LOUISIANA			MISSISSIPPI
<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 3855 Highway 51 North Fulton (KY) 42041 États-Unis T: (270) 472-5557 F: (270) 472-5559	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 3600 Koppers Road Alexandria (LA) 71302 États-Unis T: (318) 442-5733 F: (318) 473-4378	<b>Usine</b> McFarland Cascade 10020 Highway 483 Converse (LA) 71419 États-Unis T: (318) 645-7525 F: (318) 645-7530	<b>Usine</b> McFarland Cascade 74 Wadley Street Pineville (LA) 71360 États-Unis T: (318) 442-4414 F: (318) 445-9144	<b>Usine</b> McFarland Cascade 13539 Highway 45 Scooba (MS) 39358-7611 États-Unis T: (662) 476-8000 F: (601) 476-8005
NEVADA	ORÉGON			PENNSYLVANIE
<b>Usine</b> McFarland Cascade 1680 E Spruce Avenue Silver Springs (NV) 89429 États-Unis T: (775) 577-2000 F: (775) 577-9045	<b>Usine</b> McFarland Cascade 90049 Highway 99N Eugene (OR) 97402 États-Unis T: (541) 689-1278 F: (541) 689-6027	<b>Usine</b> McFarland Cascade 22125 SW Rock Creek Road Sheridan (OR) 97378 États-Unis T: (503) 843-2122 F: (503) 843-7058	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 5865 Route 235 McAlisterville (PA) 17049 États-Unis T: (717) 463-2131 F: (717) 463-3998	<b>Usine</b> Stella-Jones Corporation 392 Larkeytown Road Dubois (PA) 15801 États-Unis T: (814) 371-7331 F: (814) 375-0946

## BUREAUX D'EXPLOITATION – ÉTATS-UNIS

### CAROLINE DU SUD

**Usine**

McFarland Cascade  
1121 Delta Road  
Whitmire (SC)  
29178 États-Unis  
T: (803) 694-3668  
F: (803) 694-3976

### TENNESSEE

**Distillerie de goudron  
de houille**

Stella-Jones Corporation  
1471 Channel Avenue  
Memphis (TN)  
38109 États-Unis  
T: (901) 942-3326  
F: (901) 942-3128

### TEXAS

**Usine**

McFarland Cascade  
5865 US Highway 69  
Lufkin (TX)  
75901 États-Unis  
T: (936) 824-2297  
F: (936) 634-2100

### VIRGINIE

**Usine**

Stella-Jones Corporation  
9223 Maury River Road  
Goshen (VA)  
24439 États-Unis  
T: (540) 997-9251  
F: (540) 997-0047

**Usine**

McFarland Cascade  
15939 Historyland  
Highway  
Warsaw (VA)  
22572 États-Unis  
T: (804) 333-8490  
F: (804) 333-9269

### WASHINGTON

**Usine et bureau  
corporatif**

McFarland Cascade  
1640 East Marc St.  
Tacoma (WA)  
98421 États-Unis  
T: (253) 572-3033  
F: (253) 382-3000

**Usine**

McFarland Cascade  
6520 - 188th NE  
Arlington (WA)  
98223 États-Unis  
T: (360) 435-2146  
F: (360) 435-3035

### WISCONSIN

**Usine**

Stella-Jones Corporation  
W1038 County Road U  
Bangor (WI)  
54614 États-Unis  
T: (608) 486-2700  
F: (608) 486-4538

**Usine**

McFarland Cascade  
1014 S. 1<sup>st</sup> Street  
Cameron (WI)  
54822 États-Unis  
T: (715) 458-2018  
F: (715) 458-2024

# RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

## Informations boursières

Inscription: Bourse de Toronto

Symbole boursier: SJ

Premier appel public à l'épargne: 1994

Haut/bas du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 : 48,28 \$ / 36,00 \$

Cours de l'action en date du 10 mars 2020 : 32,31 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2019 :  
67,47 millions

## Politique en matière de dividende

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestrielle en se fondant sur la stratégie d'affectation équilibrée des capitaux de la Société.

Le 10 mars 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire.

## Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Services aux investisseurs Computershare inc.

## Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

## Conseillers juridiques

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Cohen & Grigsby, P.C.

Foley & Lardner LLP





[WWW.STELLA-JONES.COM](http://WWW.STELLA-JONES.COM)